

AVENIRS

État de la réserve collective de sang



Groupe sanguin

B- 62%

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Info-collecte: 524-6724

LE DEVOIR, LE MARDI 17 SEPTEMBRE 1996

ÉDUCATION

Prendre la mesure des changements

Le rapport final des États généraux: rendons possible ce qui est réalisable

Dans quelques semaines, la Commission sur les États généraux de l'éducation remettra son rapport final qui contiendra des recommandations sur plusieurs éléments soumis au débat par le document de base *Exposé de la situation*. Rappelons que le mandat de la Commission a été modifié par la ministre pour lui permettre de faire des recommandations, ce qui n'avait pas été prévu dans le mandat original. Or, la perspective que la Commission privilégie certaines pistes de solution plutôt que d'autres semble en inquiéter plusieurs.

Ainsi, la Fédération des commissions scolaires s'est empressée de réaffirmer son désaccord avec d'éventuelles propositions de modifications des structures existantes. L'essentiel, c'est la pédagogie, dit-elle... (Est-ce l'annonce d'un changement de cap de sa part?) Les réactions négatives furent également nombreuses en ce qui concerne la décision de la Commission scolaire de Sherbrooke de mettre fin au redoublement de certains élèves (notamment en première année au primaire) et cela, malgré un appui important de la recherche en éducation et des expériences probantes vécues dans d'autres pays.



Francine Schoeb

La semaine dernière, la politique encadrant le travail des jeunes de moins de 16 ans proposée par la Centrale de l'enseignement du Québec et le Conseil du patronat, a été contestée par des organismes représentant des jeunes, dont le Conseil permanent de la jeunesse. Leur argumentation: il n'y a pas de lien de cause à effet entre le travail des jeunes et le décrochage scolaire. Le temps consacré aux études n'augmentera pas si le jeune travaille moins d'heures par semaine. Ce qui est certain, c'est que le travail à temps partiel est actuellement très répandu chez les élèves du secondaire (50 % à la CECM) et largement utilisé par plusieurs comme raison pour justifier les travaux scolaires non faits. Alors qu'aux audiences des États généraux les jeunes eux-mêmes ont demandé que l'école soit plus exigeante à leur égard et qu'on les aide à développer le sens de l'effort, on peut constater qu'ils sont, comme bien d'autres, résistants aux changements qui les concernent au premier chef.

Par ailleurs, même si le dossier des commissions scolaires linguistiques a fait couler beaucoup d'encre ces derniers mois, les résistances ne se sont pas affaiblies pour autant. On a l'impression que pour le gouvernement, c'est devenu politiquement comme un «colis piégé» dont il voudrait bien se débarrasser sans éclaboussure.

Finalement, en boutade, on pourrait presque dire que les gens sont favorables au changement à la condition que ça ne change rien pour eux... Mais d'où viennent ces résistances et doit-on en tenir compte dans la stratégie à venir? Dans son rapport annuel 1994-1995, *Vers la maîtrise du changement en éducation*, le Conseil supérieur de l'éducation (CSE) nous indique que la recherche accorde beaucoup d'importance à la résistance au changement et la considère comme un élément positif dont il faut apprendre à se servir pour bonifier les changements à mettre en place.

Bien sûr, il n'est pas question ici de tenir compte de la résistance «butée», celle qui habite l'indifférence et le conservatisme hostile à toute évolution, ou celle qui peut naître du confort et du corporatisme. Il s'agit plutôt de composer avec la résistance «de bonne foi», celle qui accompagne le jugement critique de celles et ceux qui cherchent constamment à améliorer leurs interventions ou leur organisation et qui questionnent la pertinence et la qualité des changements proposés. Il importe, selon le CSE, d'être attentifs à ces objections et à ces critiques afin d'en tirer profit pour corriger les lacunes des projets et ainsi en augmenter les chances de réussite.

Il sera donc important pour la ministre et tous les autres intervenants, y compris les médias, d'être à l'écoute des réactions que suscitera le rapport final de la Commission sur les États généraux et de faire l'analyse de ces interventions en tenant compte du type de résistance exprimée. Tenter de concilier toutes les positions ou d'éviter de faire des mécontents, c'est accepter d'avance que les changements seront, selon la typologie de certains auteurs, de premier ordre, c'est-à-dire qu'ils ne créeront pas de grands bouleversements dans le système. Or, selon Fullan, chercheur à l'IOSE (The Ontario Institute for Studies in Education), ce sont les changements de deuxième ordre, ceux qui modifient le système, ses structures et le rôle de ses différents acteurs, qui permettront aux sociétés de relever les défis éducatifs du tournant du siècle car ils impliquent qu'il faut apprendre à penser différemment.

La Commission des États généraux est devant un défi important. Elle doit prendre la mesure des changements qui sont possibles et recommander de les réaliser. Elle doit éviter de tomber dans de vieux pièges comme la stratégie de la table rase, ou la nostalgie de l'école des *Filles de Caleb*, ou encore le *statu quo* vu les conditions économiques défavorables. Elle doit surtout inciter chacun et chacun des intervenants à s'engager, selon l'expression utilisée par le CSE, dans une «veille éducative» qui permettra de fabriquer au quotidien le changement nécessaire. Comme le dit un vieux dicton chinois, si chacun balaye devant sa porte, la ville sera propre.

Les classes multiprogrammes

La tendance est nettement à la hausse au Québec vu la dénatalité, l'étalement urbain et la volonté de maintenir ouvertes les petites écoles

CAROLINE MONTPETIT
LE DEVOIR

L'exemple est typique des années 1990. Quelques jours avant le début des classes cet automne, Bernadette Larocque, directrice de l'école primaire Sainte-Claire à Brossard, constate un surnombre d'élèves en quatrième et en cinquième. Une seule enseignante à l'horizon pour combler la tâche. Du coup, Francine Crête, professeure depuis plus de 20 ans et qui connaît bien l'école, se transforme, de son propre gré, en enseignante d'une classe multiprogrammes.

Dans un grand local qui servait jadis à une sixième année, 24 enfants d'environ neuf et dix ans se côtoient désormais tous les jours. Au mur, le tableau est divisé en deux. D'un côté sont affichés les devoirs et les leçons pour la quatrième, de l'autre ceux pour la cinquième. Contre le mur, toute une panoplie de jeux et de matériel éducatifs attend les mains curieuses des enfants.

En période de restrictions budgétaires, on ne fait que retourner à un modèle autrefois largement répandu.

Parmi ceux-ci, on découvre des fiches de français, patiemment écrites de la main de l'enseignante, qui permettent un cheminement individuel de lecture et d'écriture. L'organisation de cette classe s'est faite à la vitesse de l'éclair.

«En enseignement, quand on n'en fait pas trop, on n'en fait pas assez», dit Mme Crête.

Durant la journée de classe, lorsque les deux groupes sont occupés dans leurs ateliers respectifs, une petite file de têtes brunes et blondes la suit un peu partout dans ses allées et venues. Patrick est heureux d'être dans une classe multiprogrammes puisqu'il double sa quatrième année: «Avec les élèves de cinquième, on s'ennuie moins», constate-t-il. Audrey, une élève de cinquième, aime bien travailler avec des fiches de français. Pendant qu'ils travaillent en petits groupes, Mme Crête est fréquemment disponible pour répondre aux questions des élèves. De façon générale, son enseignement se donne à des groupes de six ou sept à la fois.

«Lorsqu'on fait un enseignement magistral devant une classe, on n'est pas disponible pour les élèves qui ont des questions individuelles, ajoute la professeure. Dans le contexte de la classe multiprogrammes, je peux mieux répondre à chacun. Déjà, depuis deux semaines, je trouve que le contact avec chacun des élèves est de qualité supérieure.»

Au Québec, on dit que la tendance aux classes multiprogrammes est nettement à la hausse, dénatalité, étalement urbain et volonté de maintenir ouvertes les petites écoles obligent. Il y a cinq ans, les tiers des écoles primaires québécoises avaient une ou plusieurs classes multiprogrammes, c'est-à-dire regroupant des élèves d'âges et de niveaux différents. Cette expérience est beaucoup plus fréquente dans les petits établissements que dans les grands.

A titre indicatif, quelque 400 écoles du Québec regroupent 100 élèves et moins. En 1991-1992, la moitié des écoles primaires du Québec comptaient 250 élèves ou moins. Et en tout, ces écoles, réparties dans toutes



PHOTO JACQUES NADEAU

Des élèves d'une classe multiprogrammes de l'école Sainte-Claire à Brossard. Selon le ministère de l'Éducation, le développement psychosocial de l'élève est aussi bon, sinon meilleur, que dans les classes régulières.

les régions du Québec, regroupaient près du quart des élèves du primaire. Cependant, souligne Denis Pouliot de la Fédération des commissions scolaires du Québec, le maintien d'une petite école, même avec des classes multiprogrammes, nécessite tout un réseau de professionnels, psychologues, orthopédagogues, professeurs spécialisés et autres, parfois difficile à financer. «Bientôt, on ne pourra plus continuer de couper dans les budgets sans ouvrir les conventions collectives des enseignants», dit Mme Larocque.

Dans les faits, en période de restrictions budgétaires, on ne fait que retourner à un modèle autrefois largement répandu. «On avait alors, dans la même classe, des élèves allant de la première année à la septième», reconnaît Bernadette Larocque.

Réunis en colloque pour analyser le sujet il y a quelques années, les experts ont dégagé des avantages et des inconvénients de cette nouvelle tendance. En ce qui concerne les élèves, le ministère de l'Éducation signale un développement psychosocial aussi bon, sinon meilleur, que dans les classes régulières. Livrés à eux-mêmes durant une partie de la journée de classe tout en bénéficiant d'un certain encadrement, les élèves donnent un meilleur rendement au plan des habitudes de travail, de l'autonomie et de la responsabilité.

Parmi les inconvénients, on relève justement le fait que le groupe est souvent laissé à lui-même. «Habituellement, c'est le groupe le plus vieux ou encore celui des élèves les plus forts», écrit Yves-Roger Bertrand, spécialiste en sciences de l'éducation, dans les actes du colloque. La classe multiprogrammes serait particulièrement difficile à implanter chez les élèves de première année qui, ne sachant ni lire, ni écrire, ni compter, exigent beaucoup d'attention.

Autre difficulté signalée par Mme Crête: la nécessité de se concentrer pour un élève qui travaille seul, par exemple, pendant qu'un groupe suit un cours magistral juste à côté.

Dans la classe de Francine Crête, on a adouci la pilule en regroupant uniquement des élèves moyens ou moyens forts, et en excluant tout élève ayant des problèmes de comportement. «Je n'ai aucun élève rébarbatif à l'enseignement», dit-elle.

En ville ou dans les régions métropolitaines, la décision d'ouvrir une classe multiprogrammes est trop souvent le fait de restrictions administratives.

Or, il est entendu que cette organisation demande une plus grande implication du professeur. Toute la préparation doit être faite en double, quand ce n'est pas en triple ou en quadruple, avec un travail à faire pour chaque atelier. La gestion du

temps est très serrée et ne laisse pas beaucoup de place à l'improvisation.

«Après plusieurs années d'enseignement, je pouvais me permettre d'improviser dans une classe régulière. L'enseignement multiprogrammes me déstabilise, admet Mme Crête. Et cela n'est pas toujours mauvais d'être déstabilisée...»

Les experts ont également identifié trois conditions à la réussite de cet enseignement. Ainsi, Jeanne Mahieux, directrice des études de premier cycle à Télé-Université, signale qu'on doit procéder à «une planification conjointe de l'action», bénéficier d'une «assistance pour l'implantation» et s'imposer «le développement d'une compétence locale».

À ce sujet, un certain travail reste à faire. À l'école Sainte-Claire, par exemple, on attend encore de la commission scolaire des documents réunissant la recherche et le matériel pédagogique adaptés à cette «nouvelle» forme d'enseignement.

Autre impératif de la classe multiprogrammes: maintenir un sentiment d'appartenance à la classe. Pour cela, tous les élèves doivent parfois travailler ensemble au même projet.

Dans la classe de Mme Crête, ils monteront cette année une pièce de théâtre ensemble. On prévoit aussi organiser un déjeuner communautaire et rédiger une lettre aux parents, histoire de mieux se connaître.

Cahier spécial

5 octobre 1996

Tombée publicitaire: le vendredi 27 septembre 1996

LE DEVOIR

Professions

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

XXM	TSE-300	DOW JONES	\$ CAN	OR
+14.06	+22.59	+50.68	-0.04	+0.70
2478.32	5265.86	5889.20	72.96	383.00

Le Canada, «champion» de la concentration de la presse

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

La concentration de la presse a atteint un niveau «scandaleux» au Canada qui occupe à ce chapitre la tête du peloton parmi les pays les plus développés quelle que soit leur taille.

C'est l'avis de Robert G. Picard, expert américain de l'économie des médias de la California State University et conférencier invité du Centre d'études sur les médias de l'Université Laval qui tenait, hier à Montréal, un colloque sur le thème suivant: Concentration des médias: Quelles limites?

«La part de Black dans le marché des quotidiens au Canada — 56 % — est scandaleusement élevée», estime M. Picard. D'une façon générale, le chercheur s'étonne que le Canada ait permis que la concentration de la presse, que ce soit dans les médias écrits, la radio ou la télédiffusion, n'augmente au point où elle dépasse tout ce qu'on peut observer dans les nations occidentales. Le Canada aurait même à rougir de l'Islande, minuscule pays de 260 000 habitants qui fait pourtant vivre six quotidiens.

A quel hauteur la concentration pose problème? Selon M. Picard, un simple test permet de déterminer si les niveaux de concentration sont alarmants. Si quatre firmes se partagent 50 % du marché, elles auront tendance à adopter tacitement des comportements oligopolistiques. Autre ratio qui fait tiquer les autorités antitrust américaines notamment: huit entreprises qui accaparent 70 % du marché. Il est clair que, dans l'industrie des médias, le Canada échoue ces tests de concentration.

Aux États-Unis, malgré les fusions colossales qui défraient les manchettes, la plus grande entreprise de presse écrite, Gannett, ne détient que 10 % du marché des quotidiens. Dans la radio, le «géant» de l'industrie ne contrôle que 1 % du marché tandis que le premier télédiffuseur compte pour moins de 20 % des heures d'émission.

Pour fins de comparaison, Quebecor imprime 43 % du tirage quotidien au Québec, Power Corporation 34 % et Unimédia 18 %. La concentration est moins marquée dans la radio mais elle est importante: Télémedia prend une part de 20 %, suivie de CHUM avec 10 % et Radiomutuel avec 15 %. En égard à la télévision, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) doit se prononcer sur la fusion de TQS et TVA, ce qui donnerait au Groupe Vidéotron 47 % du marché francophone au Québec pour la journée totale de diffusion.

La concentration ne correspond pas nécessairement à une baisse de la qualité de l'information. Tout dépend de l'avidité des propriétaires, selon M. Picard. Une entreprise de presse qui fait du profit optimal son obsession parviendra à ses fins au détriment de la qualité de l'information, d'autant plus

que plusieurs études ont montré que les chaînes de journaux ne réalisent pas d'importantes économies d'échelle, a-t-il mentionné. En revanche, la grande entreprise dispose de plus de ressources qu'une compagnie de taille moyenne, ce qui peut influencer sur la qualité journalistique. «L'industrie de l'assurance fait un rendement de 4 %, et les journaux 20 % (de leurs ventes). La question est de savoir quel rendement est suffisant», fait-il observer.

Quant à l'argument qui veut que la concentration est nécessaire pour compétitionner globalement, c'est un pur «sophisme» pour Robert Picard. Diminuer la concurrence localement pour mieux livrer bataille sur le plan international, adopter une stratégie commerciale qui consiste à contrôler l'ensemble d'une industrie du pays, «c'est un non-sens», a-t-il signalé.

Coiffait cette session matinale, un débat réunissant Claude Ryan, l'expert en management Henry Mintzberg, Peter White, bras droit de Conrad Black au Québec, président du conseil d'Unimédia et nouveau membre du conseil de Southam, et le président de Vidéotron limitée, Guy Crevier. Ce dernier a souligné que la globalisation des marchés, déréglementation et convergence des médias justifiaient la concentration et que le regroupement d'entreprises «n'était pas une réalité à craindre» mais «une stratégie à encourager».

L'ex-directeur du *Devoir*, Claude Ryan, y est allé d'une analyse pénétrante sur le thème de la concentration des médias où s'opposait le droit de toute personne à une information libre et diversifiée à la liberté d'expression des propriétaires. S'il reconnaissait qu'il doit exister des seuils au-delà desquels la concentration devient inacceptable», M. Ryan rejette tout changement législatif, pareil seuil devant être défini par «consensus informel».

Le professeur de McGill Henry Mintzberg a défendu la thèse qu'il avait fait sienne il y a quelques années. Pour lui, les médias font partie du domaine commun au même titre que les écoles et les hôpitaux. On ne peut laisser à des capitalistes comme Black le contrôle de cet instrument crucial pour la société.

Se déclarant d'accord avec M. Ryan pour le maintien du statu quo, Peter White a confirmé les visées de la nouvelle équipe chez Southam. «Nous avons trouvé que les journaux de Southam étaient très mous», a-t-il dit. Quant à *The Gazette*, c'est un journal «insipide» (bland). «Je n'ai jamais trouvé que la Gazette était un journal de très haute qualité», a-t-il dit. C'est pourquoi Southam a «suggéré» à *The Gazette*, et à d'autres journaux de la chaîne, de nouvelles chroniques signées par des néo-conservateurs comme Andrew Coyne et Barbara Amiel, l'épouse de M. Black, tout en préservant l'autonomie éditoriale des éditeurs des quotidiens, libres qu'ils étaient de refuser ces papiers, a soutenu Peter White.

Imprimeries Quebecor imprimera 17 hebdomadaires

PRESSE CANADIENNE

Les Imprimeries Quebecor ont signé une entente de plusieurs millions pour l'impression de 17 hebdomadaires des Publications Dumont, une filiale de Cogeco.

Pour réaliser ce contrat, Quebecor a décidé d'entreprendre la réorganisation de certains de ses ateliers au Québec. Ainsi, deux presses devront être ajoutées à l'atelier de Saint-Jean, qui pourrait voir le nombre de ses employés doubler.



Déjeuner-causerie hors-série



Monsieur Jean-Marie Toulouse
Directeur
École des Hautes Études Commerciales

Mardi 8 octobre 1996
De midi à 14 h

Le Centre Sheraton

Billet(s): 50 \$ membre 60 \$ non-membre
TPS (7 %) et TVQ (6.5 %) en sus

Réservation:
871-4001

CordonBleu®

COMMERCE

Rendement de 8 % pour huit mois

Un bon exercice pour le Fonds

ROBERT DUTRISAC
LE DEVOIR

Le Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ) a connu une autre solide performance au cours de son dernier exercice, écourté parce que l'institution a modifié le terme de son année financière passé du 31 octobre au 30 juin.

Au cours des huit mois écoulés, le Fonds de solidarité a dégagé un rendement de 8 %, soit 1 % par mois ou 12 % par année. La valeur unitaire de ses actions est passée de 17,72 \$ à 18,95 \$, pour une appréciation de 1,23 \$. L'an dernier, le Fonds avait affiché un rendement légèrement supérieur, soit 12,6 %. Les rendements du Fonds ont atteint les moyennes de 8,3 % au cours des trois dernières

années, de 6,1 % en cinq ans et de 6,7 % depuis sa création en 1984.

L'actif net du Fonds a progressé d'un substantiel 36 %, passant de 1,295 milliard au 31 octobre dernier à 1,76 milliard au 30 juin. A cette date, le Fonds comptait 304 873 adhérents.

La campagne annuelle de 1996 a rapporté 378 millions, comparativement à 295 millions en 1995. «Nous comptons maintenant pour 48 % du capital de risque au Québec et 22 % au Canada», a souligné le président-directeur général du fonds de solidarité, Claude Blanchet.

Du rendement de 1,43 \$, 92 cents proviennent des investissements directs dans les entreprises et les différents fonds sectoriels ou régionaux, soit 64 % du rendement. Quelque

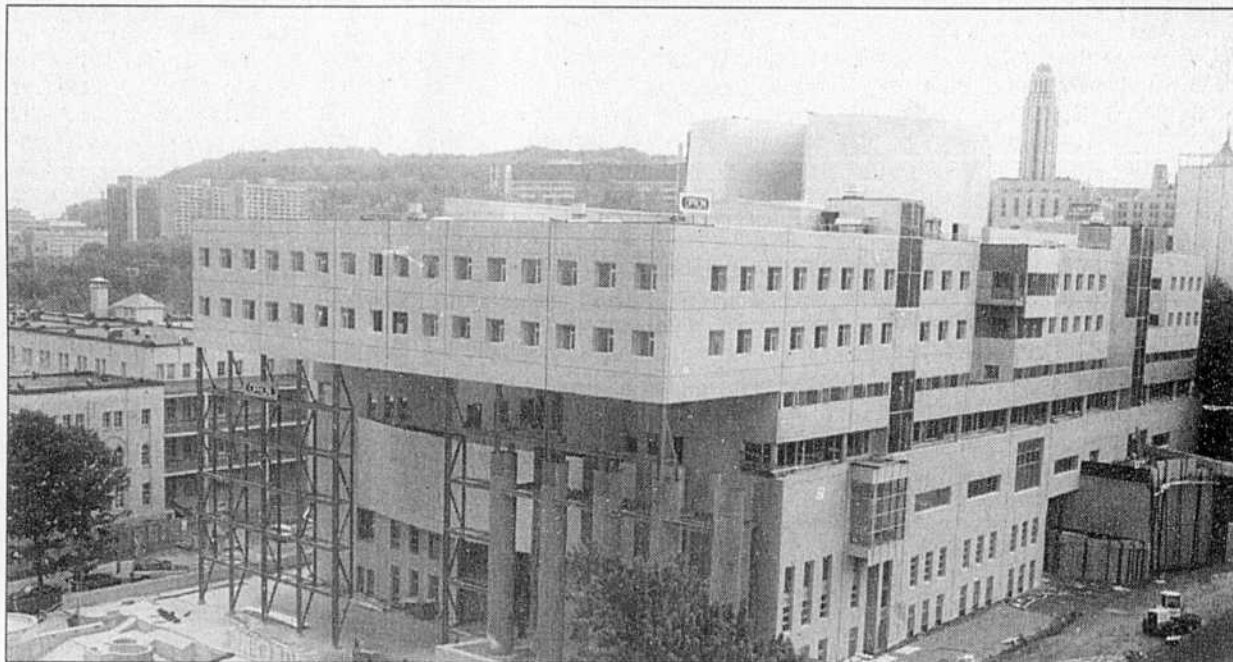
69 % de l'actif du Fonds, soit 963 millions, est investi sous cette forme, le reste étant placé essentiellement dans le marché obligataire.

«Nos entreprises ont très bien «performé» principalement les entreprises qui font de l'exportation», a expliqué M. Blanchet. Le dollar est à «un niveau acceptable», les taux d'intérêt sont bas, la main-d'œuvre québécoise est «compétente et concentrée». «Tout cela fait en sorte que nous sommes de plus en plus concurrentiels dans le monde», a-t-il mentionné.

Conformément à son engagement pris auprès du gouvernement, le Fonds de solidarité a mis sur pied cette année 16 fonds régionaux dotés d'une enveloppe budgétaire initiale de 96 millions répartis égale-

ment. Ces fonds se consacrent aux investissements de 50 000 \$ à 500 000 \$ tandis que les SOLIDES, autre véhicule d'investissements appuyé par le Fonds de solidarité, se chargent des opérations allant de 5000 \$ à 50 000 \$. M. Blanchet s'est assuré que ces divers fonds trouveront des projets valables justifiant cet apport qui dépasse les 100 millions. Les 16 fonds régionaux sont maintenant en actifs et tous les directeurs généraux, à une exception près, ont été embauchés.

Rappelons que les deux ordres de gouvernement ont réduit les avantages fiscaux liés aux contributions au Fonds de solidarité. A compter de cette année, le crédit d'impôt rattaché à l'achat d'action du Fonds est passé de 20 % à 15 %.



Dans le nouvel édifice de 101 millions, le jour est proche où les étudiants pourront troquer le crayon pour l'ordinateur portable.

Les HEC inaugurent leur propre temple de la haute technologie

CLAUDE TURCOTTE
LE DEVOIR

L'École des Hautes Études Commerciales (HEC) occupe son nouvel édifice ultra-moderne sur le chemin de la Côte-Sainte-Catherine, bien qu'il reste encore certains travaux à compléter au cours des prochaines semaines. C'était hier la présentation officielle aux médias de cet édifice de 101,1 millions que Jean-Marie Toulouse, le directeur des HEC, considère comme «l'institution d'enseignement supérieur la mieux pourvue au Canada».

Cette école offre en effet le dernier cri de la technologie, si bien que le jour est très proche où les étudiants pourront et devront «troquer le stylo pour l'ordinateur portable». Il y a dans cet édifice d'une superficie construite de 44 300 mètres carrés (soit l'équivalent d'un gratte-ciel de 40 étages au centre-ville) près de 3500 prises-réseau dans les classes et mêmes les corridors où travaillent les étudiants; ces prises sont raccordées à 260 kilomètres de câble de télécommunication à haut débit pour la téléphonie, l'audiovisuel et l'informatique.

En pratique, cela veut dire qu'un professeur pourra donner son cours dans une classe, en projetant sur écran une grande variété d'informations contenues dans la mémoire de son ordinateur, à commencer par des acétates, mais aussi les données de Statistique Canada, les valeurs en bourse, des articles de journaux et évidemment Internet, etc. Qui plus est, chaque étudiant trouvera près de son siège une prise à laquelle il pourra brancher son ordinateur portable et enregistrer tout ce qui sera diffusé par le professeur. Bref, il n'aura plus à prendre de notes, l'ordinateur aura remplacé le stylo.

M. Toulouse mentionnait hier, en faisant faire le tour du propriétaire, que bientôt les étudiants devront obligatoirement posséder leur ordinateur personnel. Les étudiants sont enthousiastes, mais ils se posent une question: combien cela coûtera-t-il? La bibliothèque conventionnelle, qui comprend 322 000 volumes, a été déménagée en une semaine, mais cette bibliothèque deviendra aussi virtuelle et on pourra y avoir accès de l'extérieur de l'école.

L'histoire des HEC a commencé en 1907, rue Viger,

avec 32 étudiants; en 1970, l'école déménageait dans la rue Decelles pour accommoder 4000 étudiants; elle en a maintenant plus de 9000, et le nouvel édifice permet de satisfaire à 71 % de ses besoins; c'est pourquoi elle continuera d'occuper 45 % de l'immeuble de la rue Decelles, de manière à répondre à la demande dans les périodes de pointe. La direction des HEC prévoit une demande accrue, mais cela ne veut pas nécessairement dire que le nombre d'étudiants augmentera; M. Toulouse laisse entendre qu'on fera un tri plus rigoureux des «bons étudiants».

En présentant cet édifice, Serge Saucier, président du conseil, et M. Toulouse, le directeur, ont insisté sur l'avant-gardisme de l'architecture signée Dan S. Hanganu, celui-là même qui a fait le centre de Pointe-à-Callières et l'église abbatiale de Saint-Benoît-du-Lac. M. Hanganu a mentionné avoir voulu «jouer plutôt avec les espaces qu'avec les matériaux». Il y a aussi beaucoup de lumière, d'énormes puits au plafond et de grandes fenêtres qui font les arbres qui se trouvent à l'est et à l'ouest.

Pour le financement, la contribution gouvernementale est de 52,6 millions, alors que l'école elle-même fournit 48,5 millions, dont 32 millions en vertu d'une hypothèque prise sur l'édifice de la rue Decelles et 7,2 millions par des campagnes de financement et des souscriptions des étudiants et professeurs.

La direction entend par ailleurs tirer profit au maximum de la contribution du monde des affaires; les entreprises peuvent notamment «acheter» pour une période de 25 ans le nom d'une salle; le coût moyen est de 100 000 \$, mais le prix varie de 30 000 à un million. À l'entrée principale, pour 750 \$, un ancien élève des HEC peut faire inscrire dans une dalle son nom et l'année de sa graduation. On invitera les entreprises à venir y tenir leur assemblée d'actionnaires.

L'inauguration officielle de l'édifice aura lieu le 1er octobre, en présence du premier ministre Lucien Bouchard, et le 6 octobre sera une journée ouverte pour le grand public. Il faudra attendre encore 18 mois avant qu'un parc soit érigé sur le terrain de stationnement adjacent à l'édifice de l'université sur la rue Darlington, lequel doit subir d'abord une restauration majeure.

«Le contrôle de gestion aujourd'hui»

Créativité, droit à l'erreur et à l'imaginaire

Le premier colloque public tenu dans le nouvel édifice des HEC confirme que ça bouge désormais dans un monde où le changement a longtemps semblé inexistant, voire impensable, celui de la gestion comptable. Les contraintes financières dans les organisations publiques et privées, la rationalisation et la réorganisation avec des équipes réduites forcent à de sérieuses remises en question.

Ce sont ces réalités et les défis qu'elles posent que les organisateurs de ce colloque sur «le contrôle de gestion aujourd'hui» ont voulu débattre. Le numéro de septembre de la revue *Gestion*, une entreprise indépendante mais appuyée par les HEC, contient plusieurs des exposés présentés hier.

Par exemple, Richard Déry, l'un des organisateurs du colloque, soutient que les contrôleurs de gestion doivent faire face à trois défis: s'ouvrir à la critique, tourner le dos aux recettes et miser sur la réflexivité. «Ce nouveau contexte, dit-il, ouvre ainsi le chemin à la créativité, donc au droit à l'erreur et à l'imaginaire».

Sa collègue, Louise Briand, en rajoute: «Le contrôle de gestion traditionnel est à bout de souffle. Il est incapable de relever les défis de la nouvelle économie, et son renouvellement ne saurait être soutenu uniquement par des innovations comptables, mêmes les mieux fondées sur le plan conceptuel. Le contrôle de gestion renouvelé passe d'abord par le rejet des formules de coordination et de surveillance et commande une transformation de la

philosophie de gestion et des structures».

Charles-Albert Poissant, invité comme commentateur, souligne qu'on oublie d'évaluer l'administrateur lui-même et qu'un bon bilan peut être un excellent mausolée et précéder de colossales faillites. Louis Bernard, qui a l'expérience des secteurs public et privé, pense qu'il faut considérer une évolution de la profession vers des spécialités, l'une en comptabilité financière, l'autre en contrôle de la gestion.

À cela, Fernand Renaud, p.d.g. de l'Ordre des comptables en management du Québec, répond qu'il ne faut pas s'attendre à une intervention de l'État en ce domaine; il croit plutôt que le dynamisme des groupes et le marché, c'est-à-dire les employeurs, en choisissant eux-mêmes les professionnels, décideront de cette évolution. Un autre intervenant a fait valoir que «la nature a horreur du vide et que, si les comptables ne s'en occupent pas, d'autres vont le faire à leur place».

Certaines entreprises ont déjà effectué des changements. Ainsi, Olymel, important producteur de porc, a, dans une révision de ses standards de productivité, scindé ses services comptables; la comptabilité financière a été centralisée au siège social, alors que la comptabilité de gestion (là où il y avait le plus de dépenses) a été décentralisée dans chacune des huit usines. «Ce sont deux spécialités distinctes qui doivent être gérées distinctement», déclare Serge Bergeron, vice-président à la finance et administrateur d'Olymel.

EN BREF

LA LONDON-LIFE EMBAUCHÉ

London (PC) — La Compagnie d'assurance-vie London Life entend embaucher une cinquantaine de nouveaux employés à Montréal, en raison de la croissance considérable de sa clientèle qui a résulté de l'achat de la division canadienne de la Prudential d'Amérique, en juillet. En vertu de cette transaction, qui lui a valu 1,2 million de nouveaux clients, la London Life compte 3,2 millions de clients canadiens corporatifs ou individuels. Ses actifs la placent au cinquième rang des compagnies canadiennes d'assurance-vie. La London Life a fait savoir que les nouveaux emplois seront surtout dans le domaine de l'information technique. Plus d'une centaine de nouveaux employés seront aussi embauchés aux bureaux de London, en Ontario. La London Life compte présentement 5600 employés, dont 2000 dans la ville de London.

LA CAISSE DE DÉPÔT SE TROUVE UN PARTENAIRE FRANÇAIS

La Caisse de dépôt et placement du Québec et la Caisse des dépôts et consignations de France ont annoncé hier la création de deux portefeuilles visant l'investissement de 50 millions en titres de PME au Québec, ailleurs au Canada et en Europe. Chaque partenaire s'engage à hauteur de 25 millions. La Caisse investira dans des entreprises du Québec et du reste du Canada alors que la Caisse des dépôts et consignations de France effectuera des placements dans des PME françaises et européennes. Les deux partenaires s'échangeront les rendements obtenus dans la gestion de leur portefeuille respectif. L'entente est d'une durée de trois ans. En 1989, les deux organismes avaient convenu de travailler ensemble dans le cadre de certains placements privés. C'est ainsi que des investissements ont été réalisés par les partenaires dans des entreprises telles que Com2i et In-Com, en Europe, et Cinar, Groupe Coscient et Telesystem International Wireless, au Québec.

IVACO VEND UNE USINE

Canam Manac a acheté, au coût de 10 millions, les éléments d'actif de l'usine de poutrelles de Calgary appartenant à Canron, filiale d'Ivaco. Pour cette dernière, qui poursuit son mouvement de vente d'actif non stratégique, cette transaction devrait générer une rentrée de fonds d'environ 12,3 millions, y compris la réalisation du fonds de roulement. Le gain sur la vente s'élève à quelque 4,6 millions avant impôts. En 1995 l'usine de poutrelles d'acier acquise par Canam avait comptabilisé des ventes de 17 millions.

DEVICES ÉTRANGÈRES (EN DOLLARS CANADIENS)

Afrique du Sud (rand)	0,3207
Allemagne (mark)	0,9070
Australie (dollar)	1,1208
Belgique (franc)	0,04511
Brésil (real)	1,3852
Chine (renminbi)	0,1709
Espagne (peseta)	0,01116
États-Unis (dollar)	1,3706
Europe (ECU)	1,7632
France (franc)	0,2667
Grèce (drachme)	0,006001
Hong-Kong (dollar)	0,1828
Indonésie (rupiah)	0,000618
Italie (lire)	0,000929
Jamaïque (dollar)	0,0437
Japon (yen)	0,01244
Mexique (peso)	0,1999
Pays-Bas (florin)	0,8336
Portugal (escudo)	0,009245
Royaume-Uni (livre)	2,1353
Russie (rouble)	0,000262
Suisse (franc)	1,1340
Taiwan (dollar)	0,0513

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

ÉCONOMIE

EN BREF

L'ARMÉE AMÉRICAINE PASSE UNE COMMANDE DE 25 MILLIONS À MARCONI

Marconi Canada a décroché un important contrat auprès de l'armée américaine, d'une valeur de 25 millions \$ US, et qui devrait s'échelonner sur une période de 10 à 15 ans. L'entreprise montréalaise fournira des équipements de navigation et de communication pour des hélicoptères Sikorsky Black Hawk UH-60Q de l'armée américaine qui seront transformés en appareils d'évacuation médicale. Marconi Canada espère que ce contrat se traduira éventuellement par la vente d'équipements pour des milliers d'autres hélicoptères de l'armée américaine, à Montréal et à Kanata en Ontario. Ils seront d'abord installés sur trois appareils en phase avancée de développement, avec option pour un quatrième, et ensuite sur 87 hélicoptères qui feront partie d'une première série de production. Le programme total devrait comprendre 379 appareils. On pense également, chez Marconi, qu'il est hautement probable que l'entreprise fournisse les équipements de navigation et de communication pour les 379 hélicoptères en phase de rénovation.

MAZARIN VISE LA DIVERSIFICATION

Après avoir mis la main sur la poule aux œufs d'or en achetant les mines d'amiantes regroupées sous la Société nationale d'amiantes au terme d'une nationalisation ratée, la Société minière Mazarin entend poursuivre une diversification rentable. Elle est parvenue hier à une entente finale avec le groupe de Yvan Huard portant sur l'acquisition, pour environ 1 million, d'une technologie et du savoir-faire industriel permettant la fabrication d'aluminate de calcium à partir, notamment, de sous-produits provenant du traitement de l'écume des alumineries. L'aluminate de calcium, qui résulte des résidus non métalliques des alumineries, est utilisé par les aciéries comme agent de création de scories entrant dans l'affinage de l'acier. Parallèlement, Mazarin a conclu une entente à long terme avec une usine de traitement d'écume d'Alcan. Mazarin prévoit également construire une série d'usines de fabrication d'aluminate. La première devrait être mise en service au Québec en 1997, au coût de 5 millions. Alcan a accepté de fournir l'assistance technique lors de la

Un partenaire américain se joint à Ubi

Il pleuvra des infomerciaux sur le Saguenay

PRESSE CANADIENNE

Le groupe Vidéotron et un partenaire américain, National Media, ont conclu une entente portant sur la distribution d'infomerciaux interactifs dans le marché où doit être lancé le service télématique Ubi.

Après des essais débutant fin octobre, ce contenu doit être proposé en mars 1997 dans quelque 30 000 foyers du Saguenay, chacun équipé

d'un terminal dit interactif, indiquant hier un communiqué de Vidéotron.

Les infomerciaux sont des productions de 30 minutes ou plus, faisant la réclame de produits particuliers; des télévisions conventionnelles comme Télé-Métropole (autre filiale de Vidéotron) en diffusent déjà hors leurs heures de grande écoute; ces longues publicités sont autorisées par le CRTC mais ne comptent pas pour du contenu canadien.

Le contenu d'infomerciaux interactifs sera ainsi «pour la première fois intégré à un réseau interactif implanté dans 80 % des foyers» d'une région donnée, indique Jean-Paul Saint-Denis, vice-président de Vidéotron.

Suivant cet accord, National Media se joint aux autres partenaires de Vidéotron dans son projet Ubi, soit Hydro-Québec, Loto-Québec, la Société canadienne des Postes et le groupe

Hearst, de New York.

Le président de National Media, Mark Hershorn, y voit pour sa part «une première pour la télévision transactionnelle qui procure aux clients commodités, sécurité et qualité».

A partir d'un choix d'images fixes et à l'aide de la commande du téléviseur, un abonné au service Ubi est censé pouvoir commander des produits en inscrivant ses nom, adresse et numéro de carte de crédit.

AUTOMOBILE

Réduction des plates-formes, réduction des coûts

Depuis le temps que les constructeurs se gargarisent avec la globalisation et le marché planétaire, on avait fini par croire que c'était un truc de «marketing». On entend de plus en plus parler de l'importance de réduire le nombre de plates-formes et d'atteindre l'objectif de produire (et de vendre) un million de véhicules sur chacune d'entre elles. D'ici à l'an 2000 sept plates-formes produites pas quatre constructeurs atteindra cet objectif.

En 1995, la Toyota Corolla devient la première voiture mondiale à dépasser ce cap magique en atteignant 1 026 000 unités. Il y a encore dix-huit mois on parlait de ces projets comme des vœux pieux, aujourd'hui ils sont devenus routiniers. En Europe six constructeurs font des plans ambitieux afin de réduire le nombre de leurs plates-formes. Ainsi Volkswagen va réduire le nombre des siennes de 16 à 4 et d'ici la fin du siècle, sa plate-forme A, qui est celle de la Golf, servira de base à dix modèles différents. General Motors va faire passer les siennes de 14 à 7 à l'échelle mondiale. Chez Ford les Mondeo, Escort et Fiesta qui sont promises à d'énormes volumes partageront les leurs avec des produits Mazda comme la 323 et la 626. Peugeot et Citroën réduiront celles qu'ils partagent de 8 à 3, Fiat se contentera de 4 plates-formes, tandis que Renault basera trois de ses modèles les plus populaires tels, la Laguna, la Safrane et l'Espace sur la même base.

Il n'y a pas de définition scientifique de la plate-forme d'une automobile, car cela va au-delà du châssis qui sert de dénominateur commun aux différents éléments mécaniques. K. cause des coûts astronomiques qu'engendre la création d'un nouveau modèle, l'industrie automobile s'est convertie au principe modulaire. Le

même ensemble comprenant châssis, moteur, transmission, roues, freins, suspension, direction et autres accessoires, servira à élaborer des véhicules différents et même compétitifs. Ainsi on répartira les sommes investies pour l'élaboration de la plate-forme, sur quatre cinq ou six modèles, ce qui permettra de mieux les amortir, de réduire le prix de revient, donc d'augmenter les profits. Mais il n'y a pas que l'appât du gain qui pousse les constructeurs d'automobiles à rationaliser de façon spectaculaire la façon dont ils conçoivent les véhicules de demain. En dépit de certaines différences spécifiques à chaque marché, les normes de sécurité et d'antipollution se standardisent, au point qu'un fournisseur peut vendre certains composants, non seulement dans des pays voisins, mais à travers la planète.

En se mondialisant l'industrie automobile fait naître des conglomérats

de sous-traitants qui vont commercer dans tous les pays. S'il reste encore des problèmes à régler avant de compléter cette harmonisation. On va assister dans les années à venir à un regroupement de fournisseurs de pièces détachées, car la tendance actuelle est de réduire le nombre de fournisseurs et de les utiliser pour approvisionner toutes les usines qu'un constructeur peut posséder sur le globe. En faisant affaire avec la même entité on économise du temps et de l'énergie en commandant des centaines de millions de composants en une seule opération. De plus l'énorme quantité de pièces assurera un prix unitaire toujours plus bas et une stabilité dans la qualité des composants dont souffrent souvent les commandes fragmentées.

Cette situation de quasi-monopole va obliger les fournisseurs à être plus sélectifs et plus prudents avant de se

De grands pas dans les négos

Toronto (PC) — Chrysler Canada a fait «de grands pas» sur la question la plus épineuse des négociations contractuelles avec les travailleurs de l'automobile canadiens, a déclaré hier le leader syndical Buzz Hargrove, alors que la date limite pour le déclenchement d'une grève pointait à l'horizon.

Le constructeur automobile numéro 3 du Canada a en effet accepté de ne pas réduire le niveau d'emploi en cas de recours à la sous-traitance tant que la compagnie affiche des bénéfices, a souligné M. Hargrove, le président du syndicat des Travailleurs canadiens de l'auto. «Ils ont déjà fait la moitié du chemin», a-t-il

lancé au cours d'une conférence de presse tenue dans un hôtel du centre-ville. Le syndicat a établi à 23h59 ce soir la date-butoir pour la déclenchement de la grève.

Il restait encore à régler, hier, une clause qui, selon M. Hargrove, dilue l'engagement de Chrysler sur la sous-traitance, à savoir confier certains travaux à des fournisseurs de l'extérieur dont la main-d'œuvre est moins onéreuse et habituellement non syndiquée. La sous-traitance et son impact sur les emplois détenus par des travailleurs syndiqués au Canada et aux États-Unis est cette année l'enjeu principal des négociations des deux côtés de la frontière.



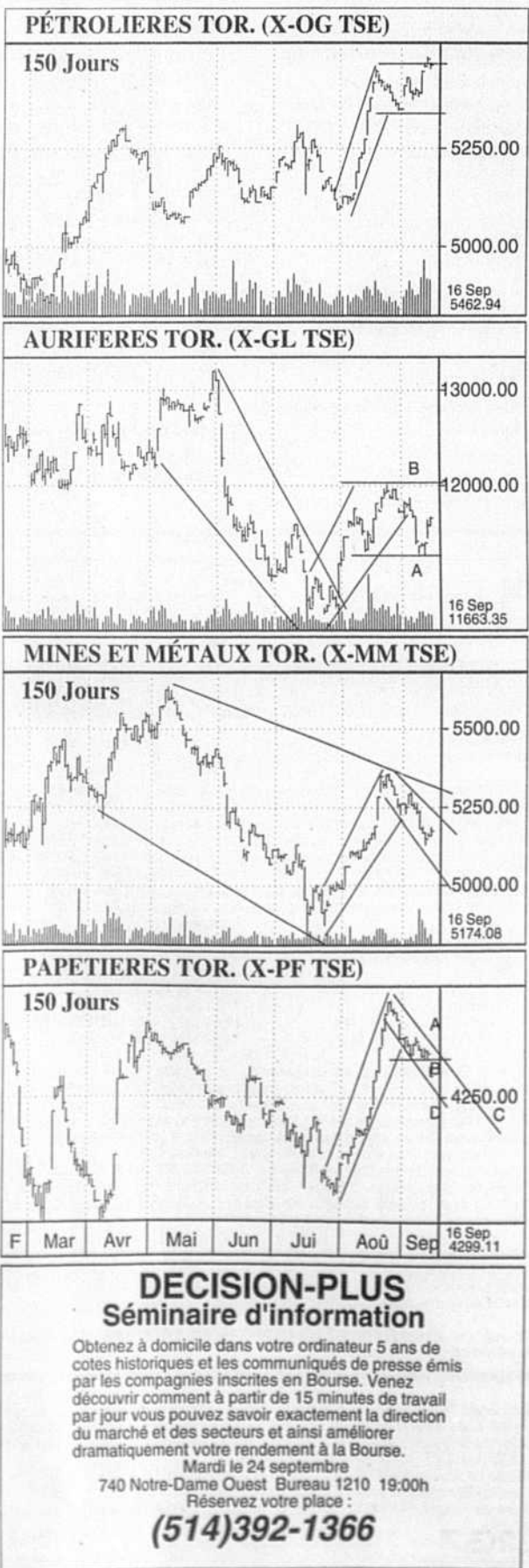
Daniel Héraud

COUP D'ŒIL BOURSIER

Reprise toujours artificielle

MICHEL CARIGNAN
COLLABORATION SPÉCIALE

L'indice de l'ensemble des titres de la Bourse de New York montre un comportement haussier de force moyenne, même si cela est surprenant. C'est l'optimisme qui l'a finalement emporté. Beaucoup de titres demeurent en difficulté mais la hausse spectaculaire de bon nombre de titres a eu raison des indices. Le TSE 300 est une fois de plus entraîné à la hausse par la majorité des secteurs. Les communications et les minières sont laissées pour compte. Les forestières sont en déroute, ne suivant pas le mouvement des autres. En effet, l'indice du secteur est passé sous son support à court terme. Tous les autres secteurs ont terminé en hausse. Plusieurs secteurs doivent encore leur belle performance à une escalade de leurs plus importants titres. La hausse de la consommation par exemple est provoquée par une poursuite haussière de Imasco et de Seagram. La plupart des autres titres du secteur demeurent en complète léthargie. La gestion ne compte que sur Canadian Pacific pour monter. Dans les industrielles, Biomira, Mitel Nova, Newbridge Network et Northern Telecom sont considérablement en hausse, mais d'autres comme Correl montrent un comportement tout à fait contraire. Tous les marchés ont atteint leur sommet historique de tous les temps. Il y a fort à prévoir qu'une pause prendra place dans les prochains jours. Il faut continuer d'être très sélectif et d'éviter tous les titres ne participant pas à cette phase haussière. Il faut aussi se méfier des aurifères puisque l'or ne montre pas encore de forte demande. Le prix du métal jaune s'est finalement stabilisé vers 382\$, a fait trois fois que le prix du métal jaune atteint ce seuil depuis deux ans. S'il chute sous ce support, on pourrait assister à une dégringolade. Attention si vous possédez beaucoup de titres aurifères, en particulier des juniors. Je crois qu'il n'y a pas matière à l'insomnie pour le moment, mais je crois aussi qu'il faut éviter de trop acheter au prix actuel. Le moment serait plus sûr après une pause sur un nouveau décollage au-dessus des plus hauts sommets de tous les temps.



	Volume (000)	Ferme	Var. (\$)	Var. (%)		
BOURSE DE MONTRÉAL						
XXM:Indice du marché	17986	2578.32	+14.06	0.5		
XCB:Bancaire	4427	3327.86	+23.71	0.7		
XCO:Hydrocarbures	3086	2018.53	-13.54	-0.7		
XCM:Mines et métaux	6202	3078.15	+13.13	0.4		
XCF:Produits forestiers	935	2504.17	-39.79	-1.6		
XCI:Bien d'Équipement	3799	2411.70	+27.90	1.2		
XCUS:Services publics	5326	2283.78	+6.96	0.3		
BOURSE DE TORONTO						
TSE 35	17666	274.23	+1.19	0.4		
TSE 100	*	318.68	+1.41	0.4		
TSE 200	*	321.04	+1.20	0.4		
TSE 300	45244	5265.86	+22.59	0.4		
Institutions financières	4363	4394.27	+25.39	0.6		
Mines et métaux	2963	5174.08	+14.77	0.3		
Pétrolières	12342	5462.94	-15.05	-0.3		
Industrielles	5353	3570.64	+35.12	1.0		
Aurifères	6822	11663.35	+73.25	0.6		
Pâtes et papiers	1232	4299.11	-49.60	-1.1		
Consommation	2319	8449.59	+49.56	0.6		
Immobilieres	311	1617.57	+17.61	1.1		
Transport	1037	5286.74	+27.49	0.5		
Pipelines	1848	4459.95	+0.45	0.0		
Services publics	3573	4007.05	+27.56	0.7		
Communications	886	8910.44	-45.39	-0.5		
Ventes au détail	891	4148.69	+44.61	1.1		
Sociétés de gestion	1297	6668.04	+40.58	0.6		
BOURSE DE VANCOUVER						
Indice général	30951	1230.85	-0.52	-0.0		
MARCHÉ AMÉRICAIN						
30 Industrielles	32858	5889.20	+50.68	0.9		
20 Transports	5530	2069.89	+12.27	0.6		
15 Services publics	6165	220.09	+1.53	0.7		
65 Dow Jones Composé	44555	1860.46	+14.28	0.8		
Composite NYSE	*	365.42	+1.72	0.5		
Indice AMEX	*	603.93	+4.33	0.7		
S&P 500	*	654.72	-	-		
NASDAQ	*	1193.96	+5.29	0.4		
LES PLUS ACTIFS DE TORONTO						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
MORGAN	4359	4.75	4.53	4.55	-0.05	-1.1
SUNCOR INC	1667	49.75	49.20	49.55	+0.35	0.7
SUNCOR INC A IR	1665	36.75	36.30	36.55	+0.35	1.0
BEMA GOLD CP	1582	10.85	10.20	10.65	+0.55	5.4
TRANSALTA CP	1459	15.75	15.60	15.75	+0.05	0.3
MEMOTEC COMM IN RT369	021	0.06	0.16	0.16	+0.04	33.3
INCO LTD	1356	43.60	43.15	43.35	+0.20	0.5
BARRICK GOLD CP	1186	37.25	36.65	37.20	+0.10	0.3
BOMBARDIER INC B	1095	18.90	18.55	18.75	+0.25	1.4
CRESTAR ENERGY	1060	27.00	26.10	27.00	+0.75	2.9
LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL						
Compagnies	Volume (000)	Haut (\$)	Bas (\$)	Ferm. (\$)	Var. (\$)	Var. (%)
VIOIR SOC D'EXPLOR	787	1.24	1.12	1.17	+0.01	0.9
ROBEX RES INC	489	1.95	1.26	1.50	+0.42	38.9
MOORE CP LTD	486	24.20	24.05	24.20	+0.10	0.4
SCE INC	323	55.80	54.80	55.60	+0.60	1.1
CHESBAR RES INC	302	1.88	1.74	1.80	+0.08	4.7
NATL BANK OF CDA	300	11.75	11.65	11.70	-	-
ALCAN ALUM LTD	299	43.20	42.65	43.10	+0.35	0.8
PLACER DOME INC	288	34.35	33.45	34.00	+0.60	1.8
DENISON MINES LTD	270	0.35	0.34	0.34	-0.01	-2.9
ROYAL BANK OF CDA	255	37.60	37.15	37.35	+0.20	0.5

DECISION-PLUS

Séminaire d'information

Obtenez à domicile dans votre ordinateur 5 ans de cotes historiques et les communiqués de presse émis par les compagnies inscrites en Bourse. Venez découvrir comment à partir de 15 minutes de travail par jour vous pouvez savoir exactement la direction du marché et des secteurs et ainsi améliorer dramatiquement votre rendement à la Bourse.

Mardi le 24 septembre

740 Notre-Dame Ouest Bureau 1210 19:00h

Réservez votre place :

(514)392-1366

LE DEVOIR

LES SPORTS

BASEBALL

LIGUE NATIONALE

Hier
Atlanta à New York
Los Angeles au Colorado
San Diego à San Francisco

Aujourd'hui
Cincinnati à Pittsburgh 19h05
New York (Isringhausen 6-13)
à Montréal (Fassero 14-9), 19h35
Floride à Philadelphie, 19h35
Houston à Atlanta, 19h40
Chicago à St. Louis, 20h05
Los Angeles au Colorado, 21h05
San Diego à San Francisco, 22h05

(Parties d'hier non comprises)

	G	P	Moy.	Diff
Atlanta	87	61	.588	—
Montréal	82	67	.550	5 1/2
Floride	72	79	.477	16 1/2
New York	67	82	.450	20 1/2
Philadelphie	61	89	.407	27
Section Centrale				
St. Louis	80	70	.533	—
Houston	78	73	.512	2 1/2
Chicago	74	74	.500	5
Cincinnati	74	75	.497	5 1/2
Pittsburgh	64	85	.430	15 1/2
Section Ouest				
Los Angeles	84	65	.564	—
San Diego	84	66	.560	1/2
Colorado	79	71	.527	5 1/2
San Francisco	60	89	.403	24
Meilleur deuxième				
San Diego	84	66	.560	—
Montréal	82	67	.550	1 1/2
Houston	78	73	.512	6 1/2

TOMBA CONDAMNÉ À UNE AMENDE

(AP) — Le champion de ski Alberto Tomba a accepté, hier, de payer une amende de 1400 \$ CAN, lui épargnant ainsi un séjour de près de trois semaines en prison, à la suite d'une rixe avec un photographe de presse il y a deux ans. Le photographe, Guido Picchio, avait accusé Tomba de l'avoir coincé à la sortie d'une boîte de nuit, sur la côte Adriatique, et d'avoir donné l'ordre à deux videurs de détruire le film du skieur italien et de sa petite amie.

PETITCLERC À L'HONNEUR

(PC) — La femme la plus rapide au monde en fauteuil roulant a mérité le titre d'athlète amateur du mois d'août au Canada. La Montréalaise Chantal Petitclerc a remporté l'honneur après avoir enlevé cinq médailles aux Jeux paralympiques disputés le mois dernier à Atlanta. Petitclerc, âgée de 26 ans, a établi un re-

cord du monde en 16,70 secondes au 100 mètres et elle a également amélioré son propre record canadien au 200 mètres, décrochant la médaille d'or sur les deux distances. Elle a ensuite obtenu des médailles d'argent au 400, 800 et 1500 mètres. Caroline Brunet de Lac Beauport a terminé deuxième au scrutin après sa conquête de la médaille d'argent en kayak féminin aux Jeux olympiques, signant au passage sa meilleure performance.

L'IMPACT SE PRÉPARE POUR LES SÉRIES

(PC) — L'Impact de Montréal amorcera sa marche vers le championnat de la A-League, jeudi soir, au centre Claude-Robillard. Ils entreprendront alors leur série demi-finale contre les Rhinos de Rochester, qui ont arraché la quatrième place au classement grâce à une victoire de 3-0 contre le Fever de New York en fin de semaine. Comme la saison dernière, l'Impact se mesure donc à une équipe d'expansion pour la première ronde.

Felipe Alou est fier de sa jeune équipe

Les Expos ont retrouvé le respect qu'ils méritent

MICHEL LAJEUNESSE
PRESSE CANADIENNE

Peu importe ce qui se produira dans les 13 prochains matchs des Expos. Pour un, Felipe Alou croit que ses joueurs, les vétérans surtout, auront accompli une tâche immense au cours de la présente saison. «Nos joueurs ont retrouvé le respect qu'ils méritaient, a dit Alou. Ce fut très difficile pour nous tous l'an dernier.»

Felipe Alou n'a jamais digéré de voir son équipe terminer au dernier rang en 1995, surtout pas après avoir mis sur pied la meilleure formation de tout le baseball la saison précédente. On connaît les événements qui ont conduit à cette descente en enfer. Faute d'argent, on a laissé partir les Larry Walker, Marquis Grissom, Ken Hill et John Wetteland. Ceux qui sont restés ont souffert

sur le terrain et dans leur orgueil. C'est pour eux que Alou est si fier aujourd'hui. «Je parle des Mike Lansing, des Moises Alou, des Mel Rojas, des Darrin Fletcher, des Cliff Floyd, des gars qui étaient là en 1994 et qui cette année ont réussi à retrouver leur fierté et qui ont regagné le respect qui était le leur.»

Pour le gérant, sa formation actuelle ressemble beaucoup à celle de 1993, qui avait en elle tous les éléments pour devenir quelques mois plus tard une puissance dans le baseball. «Nous sommes de retour à la case départ, a dit Alou. Pour moi, cette équipe c'est celle de 1993. En 1992, nous avons poursuivi les Pirates de Pittsburgh jusqu'à la fin. En 1993, nous avons bataillé avec les Phillies de Philadelphie. Maintenant, ce sont les Braves que nous poursuivons. En 1993, nous avions Wil Cordeiro et Sean Berry qui produisaient

comme des démons en fin de saison. Nous avions le meilleur champ extérieur du baseball avec les Walker, Grissom, Alou. Nous avons regagné tout cela et je vois de grandes choses pour la saison 1997 si nous gardons nos joueurs.»

Depuis quelques semaines, Alou se plait à apostropher les journalistes étrangers qui ont le malheur de lui demander si les joueurs des Expos ressentent de la pression dans cette course au championnat. C'est inmanquable. La réponse est toujours la même «Non Monsieur, leur cria Alou. Nous avons ici une équipe de dernière place. Tous les experts nous accordaient ce dernier rang au camp. Alors de la pression nous n'en avons pas.»

Alou est fier de sa jeune équipe et il sait fort bien qu'elle a déjà accompli plus que ce qu'on attendait d'elle. Il sait aussi qu'elle est peut-être capable de causer d'autres surprises.

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340

VENTES EN JUSTICE

Conditions et renseignements

1. Les ventes judiciaires ont lieu aux adresses ci-dessous mentionnées.
2. L'enchérisseur doit en payer le montant immédiatement et en argent comptant ou chèque visé.
3. Il est préférable de téléphoner au bureau de l'officier instrumentant le matin de la vente en cas d'annulation.

La Chambre des huissiers du Québec

Avis de vente sous contrôle de justice

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE RICHELIEU
NO. 765-05-000396-967

COUR SUPÉRIEURE
LA CAISSE POPULAIRE DE ST-OURS

RAYNALD JOYAL ET AL(S)

1- En vertu du jugement rendu en cette cause en date du 29 août 1996 par l'honorable Juge Rodolphe Bilodeau l'immeuble décrit ci-dessous sera vendu sous contrôle de justice par aura lieu le:

22 octobre 1996 à 14:00 heures, au 46 Charlotte en la Ville de Sorel, District de Richelieu;

Les immeubles décrits ci-dessous seront vendus sous contrôle de justice par enchères publiques en trois lots séparés;

Quant à l'immeuble «A» portant l'adresse civique 2020 rue Cardinal Léger à Tracy, une mise à prix minimum est fixée au montant de 37 390,00 \$ TRENTE SEPT MILLE TROIS CENT QUATRE-VINGT-DIX DOLLARS représentant 25% de l'évaluation municipale;

Quant à l'immeuble «B» portant l'adresse civique 275 Chemin des Patriotes à Sorel, une mise à prix minimum est fixée au montant de 38 170,00 \$ TRENTE HUIT MILLE CENT SOIXANTE-DIX DOLLARS représentant 25% de l'évaluation municipale;

Lors de cette vente, au moment de l'adjudication, l'adjudicataire devra verser le montant de la mise à prix au comptant ou en chèque certifié entre les mains de l'officier chargé de la vente.

DÉSIGNATION

Immeuble «A»
Un emplacement situé en la ville de Tracy, connu et désigné au cadastre officiel de la PAROISSE DE SAINT PIERRE DE SOREL, division d'enregistrement de Richelieu, comme étant formé des lots suivants, savoir;

i) Le lot numéro TRENTE-CINQ de la subdivision du lot originaire numéro TRENTE-QUATRE (34-35) audit cadastre;

ii) LA PARTIE du lot numéro TRENTE-QUATRE de la subdivision du lot originaire numéro TRENTE-QUATRE (Pièce 34-34) audit cadastre, mesurant à la profondeur quinze pieds (15,0') de largeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front dans sa ligne nord par la rue Cardinal Léger, en profondeur dans sa ligne sud par une partie du lot 35-63, d'un côté dans sa ligne ouest par le lot 34-35 ci-dessus et de l'autre côté dans sa ligne est par le résidu dudit lot 34-34, tous au sdit cadastre. Avec une bâtisse y érigée portant le numéro domiciliaire 2020, rue Cardinal Léger à Tracy, province de Québec, J3R 2J9.

Immeuble «B»

Un emplacement situé en la VILLE DE SOREL, sur le côté sud-est du chemin des Patriotes, connu et désigné au cadastre officiel de la Ville de Sorel, circonscription foncière de Richelieu, étant formé des patris des lots suivants, savoir;

i) Une PARTIE du lot numéro QUARANTE-DEUX de la subdivision du lot originaire numéro MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (Pièce 1593-42) au sdit cadastre, mesurant onze mètres et trois centimètres (11,03m) de largeur dans sa ligne nord-ouest le long du Chemin des Patriotes, dix mètres et cinquante-deux centimètres (10,52m) de largeur dans sa ligne sud-est sur une profondeur de quarante-cinq mètres et vingt-deux centimètres (45,22), dans sa ligne latérale nord-est et quarante-cinq mètres et trente-huit centimètres (45,38m) dans sa ligne latérale sud-ouest; mesures métriques et plus ou moins; bornée en front vers le nord-ouest par le Chemin des Patriotes; en profondeur vers le sud-est par une PARTIE du lot numéro 1593-45, d'un côté vers le nord-est par le résidu du lot numéro 1593-42 et de l'autre côté vers le sud-ouest par la partie du lot numéro 1593-43, ci-après décrite, tous au sdit cadastre.

ii) une PARTIE du lot numéro QUARANTE-TROIS de la subdivision du lot originaire numéro MILLE CINQ CENT QUATRE-VINGT-TREIZE (Pièce 1593-43) au sdit cadastre, mesurant cinq mètres et quinze centimètres (5,15m) de largeur dans sa ligne nord-ouest le long du Chemin des Patriotes, cinq mètres et quarante et un centimètres (5,41m) de largeur dans sa ligne sud-est sur une profondeur de quarante-cinq mètres et trente-huit centimètres (45,38m) dans sa ligne latérale nord-est et quarante-cinq mètres et quarante-huit centimètres (45,40m) dans sa ligne latérale sud-ouest; mesures métriques et plus ou moins; bornée en front vers le nord-ouest par le Chemin des Patriotes, en profondeur vers le sud-est par les parties des lots 1593-44 et 1593-45, d'un côté vers le nord-est par la partie du lot numéro 1593-42 ci-dessus décrite et de l'autre côté vers le sud-ouest par le résidu du lot numéro 1593-43, tous au sdit cadastre. Avec bâtisse y érigée portant le numéro domiciliaire 275, Chemin des Patriotes à Sorel, province de Québec, J3P 2L9.

Immeuble «C»

Un emplacement situé en la Ville de Sorel, connu et désigné au cadastre officiel de la VILLE DE SOREL, circonscription foncière de Richelieu, comme étant le lot originaire numéro MILLE CINQ CENT QUINZE (1515-72), au sdit cadastre. Avec bâtisse portant le numéro domiciliaire 12, Place Ethier à Sorel province de Québec J3P 4Y1.

Pour toutes informations supplémentaires s'adresser à;

Marcel Drolet de Drolet & Associés Huissier de justice

1305, Girouard Ouest, Suite 200 à St-Hyacinthe

514-771-6986

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE, NO. P-96-00317 - BREF D'EXÉCUTION - VILLE D'ANNOU. Partie Demanderesse, -vs- LEFEBVRE JOHANNÉ, Partie défenderesse. Le 27e jour de septembre 1996, à 11h00, au 10970, PIGEON, MONTRÉAL-NORD, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: LEFEBVRE JOHANNÉ, saisis en cette cause, consistant en: 1 Froid micro-ondes; 1 téléviseur 20"; 1 vidéo. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-0979, FAX: 848-7016, 31, rue St-Jacques ouest, rez-de-chaussée, Montréal, Québec, H2Y 1K9

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LA PRAIRIE, NO. 95-007995, VILLE DE LA PRAIRIE, Partie demanderesse, -vs- WAKEFIELD HARPER, Partie défenderesse. Le 27 septembre 1996, à 10h00, au 121, CADILLAC, CHATEAUGUAY, Qc, district de Beauharnois, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: WAKEFIELD HARPER, saisis en cette cause, consistant en: 1 Unité murale 4 sections, en bois massif comprenant 7 portes vitrées, 5 portes en

bois et 9 tiroirs et acc.; 1 lave-vaisselle Hotpoint beige et acc.; 1 collection de livres assortis et acc.; 1 ensemble de salon comprenant 1 divan 3 places, 1 causeuse, 1 appui-pieds de couleur blanc et motifs beige et acc.; 2 tables de salon couleur blanche et acc.; 1 télévision Pulsar. Et divers autres item. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE LONGUEUIL, COUR MUNICIPALE DE LA PRAIRIE, NO. 95-007440, VILLE DE LA PRAIRIE, Partie demanderesse, -vs- PIERRE RICHARD

bois et 9 tiroirs et acc.; 1 lave-vaisselle Hotpoint beige et acc.; 1 collection de livres assortis et acc.; 1 ensemble de salon comprenant 1 divan 3 places, 1 causeuse, 1 appui-pieds de couleur blanc et motifs beige et acc.; 2 tables de salon couleur blanche et acc.; 1 télévision Pulsar. Et divers autres item. Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: GUY GAUCHER, Huissier du district de Longueuil, (514)465-4650, GAUCHER, HUISSIERS, 558, Notre-Dame, bureau 102, Saint-Lambert, Québec, J4P 2K7.

CANADA, PROVINCE DE QUÉBEC, DISTRICT DE MONTRÉAL, COUR MUNICIPALE DE SAINT-LEONARD, NO. 3446-35211 - BREF D'EXÉCUTION - LA VILLE DE ST-LEONARD, Partie demanderesse, -vs- MORIN ALAIN, Partie défenderesse. Le 29e jour de septembre 1996, à 10h00, au 12045, 706 AVENUE, MONTRÉAL, Qc, district de Montréal, seront vendus par autorité de Justice, les biens et effets de: MORIN ALAIN, saisis en cette cause, consistant en: 1 Téléviseur 27"; 1 lot de disques compact; 1 système de son et acc. Et autres... Conditions: ARGENT COMPTANT et/ou CHEQUE VISE. Information: MICHEL DI FIORE, huissier du district de Montréal, MACERA & ASSOCIÉS, HUISSIERS, 514-848-

Avis public

Service du greffe

Règlement / Ordonnances

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 12 août 1996, a adopté le règlement suivant:

96-162 Règlement autorisant un emprunt de 59 713 444,35 \$ pour dépenses en capital

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 10 septembre 1996.

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 11 septembre 1996, a édicté les ordonnances suivantes:

204 Ordonnance relative à l'événement «Journée de l'ouage»

205 Ordonnance relative à l'événement «Rallye des arts»

(Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, a. 20))

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Ville de Montréal

Service du greffe

Règlement / Ordonnances

Avis est donné que le Conseil municipal, à son assemblée du 12 août 1996, a adopté le règlement suivant:

96-162 Règlement autorisant un emprunt de 59 713 444,35 \$ pour dépenses en capital

Ce règlement a été approuvé par le ministre des Affaires municipales le 10 septembre 1996.

Avis est donné que le Comité exécutif, à son assemblée du 11 septembre 1996, a édicté les ordonnances suivantes:

204 Ordonnance relative à l'événement «Journée de l'ouage»

205 Ordonnance relative à l'événement «Rallye des arts»

(Règlement sur le bruit (R.R.V.M., c. B-3, a. 20))

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 1996

Le greffier, Léon Laberge

Montréal, le 17 septembre 199

LE DEVOIR

LE MONDE

PERSPECTIVES

Algérie meurtrie

L'entente nationale ne fait pas l'unanimité

AGENCE REUTER

Paris (Reuter) — La promesse du président algérien Liamine Zéroual d'ouvrir une «nouvelle ère» de l'histoire de son pays meurtri par quatre ans de guerre civile a été accueillie dans la suspicion, la division ou l'indifférence générales hier à Alger.

Contrastant très nettement avec l'enthousiasme du millier de représentants des milieux politiques, syndicaux et associatifs réunis ce week-end au Palais des Nations, les journaux indépendants se font l'écho de la population algérienne en estimant que rien n'a véritablement changé.

La Conférence sur l'entente nationale convoquée par Liamine Zéroual a entériné les projets électoraux du chef d'Etat: référendum constitutionnel d'ici la fin de l'année, élections législatives début 1997 suivies d'élections municipales.

Elle a également adopté une plateforme de l'entente nationale basée sur l'interdiction des partis politiques fondés sur la religion ou les particularismes linguistiques régionaux.

Mais l'absence des formations islamistes clandestines dont Alger a refusé la participation au «dialogue national» et le boycottage de la conférence par deux des principaux partis laïques d'Algérie (le Front des forces socialistes d'Aït Ahmed et le Rassemblement pour la culture et la démocratie de Saïd Saadi) ont contribué à donner de la conférence l'image d'une élite proche du pouvoir et coupée de la population.

Comme prévu, les médias officiels relèvent lundi le caractère historique de la réunion du Palais des Nations. El Moudjahid assure que le renforcement de la démocratie algérienne est en cours.

Un commentateur de la radio algérienne annonce lui que «la conférence a démontré que l'ère du parti unique est achevée». «L'Algérie est une démocratie multipartite à part entière», a-t-il ajouté.

Mais El Watan, l'un des quotidiens indépendants du pays, parle de manœuvre qu'il compare à l'atmosphère politique qui prévalait en 1990 lorsque le Front islamiste du Salut (Fis) a émergé en vainqueur des élections municipales.

«Manœuvre militaro-politique»

Dix-huit mois plus tard, le mouvement islamiste semblait en passe de remporter les élections législatives. Le pouvoir avait annulé le scrutin entre les deux tours en janvier 1992, plongeant l'Algérie dans une spirale de violence qui a coûté la vie à 50 000 personnes.

«La phraséologie qui a entouré la conférence nationale n'a pas masqué une redoutable réalité, écrit El Watan, le lit est fait au FLN et au Hamas pour qu'ils investissent le champ politique et amènent le pouvoir sur leur terrain, pour qu'en bout de piste leur soit assurée une arrivée en force aux législatives».

Le Front de libération nationale dirigea seul l'Algérie de 1962 à 1988; le Hamas, condamné par les militants du FIS, tente de fédérer les électeurs islamistes modérés derrière son chef, Mahfoud Nahhah.

Les formations laïques soupçonnent les états-majors du FLN et du Hamas de vouloir conclure avec la bénédiction de l'ancien général Liamine Zéroual un pacte pérennisant l'emprise des militaires sur le pouvoir algérien.

«La plateforme adoptée au Club des Pins a reproduit des généralités», estime Ali Rachedi, porte-parole du Front des forces socialistes arrivé en seconde position derrière le FIS au premier tour des élections législatives annulées. «Mais [elle] est restée floue sur le rôle de l'armée qui est intervenue en 1992 pour bloquer le processus électoral et sur la violence et les choix économiques comme l'accord avec le FMI qui reste du domaine du secret pour les Algériens».

«La démarche du pouvoir vise à changer la constitution de 1989 qui garantit de nombreuses libertés et qu'il veut réviser», analyse-t-il.

EN BREF

ENQUÊTE SUR LA CIA

Washington (AFP) — Le conseiller de Bill Clinton pour les affaires de drogue va enquêter sur les accusations selon lesquelles la CIA aurait introduit du crack aux États-Unis, dans les années 80, pour financer la rébellion des «Contras» au Nicaragua, a annoncé hier la Maison-Blanche. Le général Barry McCaffrey, responsable de la politique de contrôle de la drogue à la Maison-Blanche, a décidé d'accéder aux nombreuses requêtes demandant une enquête sur cette affaire. En août, un journal californien, le San Jose Mercury News, avait affirmé qu'un réseau de drogue entre la Colombie et la région de San Francisco avait été utilisé pendant près de dix ans pour transférer les profits tirés de ce trafic aux rebelles Contras, soutenus par la CIA, qui luttait contre le régime sandiniste du Nicaragua.

RÉCONCILIATION

Timisoara (Reuter) — La Roumanie et la Hongrie ont signé hier un traité de réconciliation mettant fin à plusieurs siècles de litiges et visant à renforcer les chances des deux pays anciennement communistes d'adhérer à l'OTAN et à l'Union européenne. Le traité a été signé à Timisoara, dans l'est de la Roumanie limitrophe de la Hongrie, par les premiers ministres roumain et hongrois, Nicolae Vacaroiu et Gyula Horn, en présence du président roumain Ion Iliescu. Le traité, qui couronne cinq ans de pourparlers, proclame l'intangibilité des frontières et garantit les droits de la minorité hongroise d'1,6 million d'âmes de Roumanie.

O.J. SIMPSON: POURSUITES CIVILES

Los Angeles (AFP) — Presque un an après avoir été acquitté de l'accusation de double meurtre, l'ancien sportif, journaliste et acteur O.J. Simpson devait comparaître aujourd'hui de nouveau devant la justice, poursuivi par les familles des deux victimes qui cherchent à obtenir d'un tribunal civil la condamnation qu'elles n'ont pas obtenue devant une cour criminelle. Le 2 octobre 1995, après un procès de dix mois qui avait passionné l'Amérique, Simpson avait été déclaré non coupable du meurtre de son épouse, Nicole Brown, et d'un ami de celle-ci, Ronald Goldman. Demain doit débiter devant un juge de Santa Monica, dans la banlieue de Los Angeles, la sélection d'un nouveau jury.

Lendemain d'élections en Bosnie

Les partis nationalistes dominant

Un sommet Izetbegovic-Milosevic aura lieu prochainement

Les trois candidats nationalistes, favorisés pour la présidence collégiale bosniaque, se sont installés en tête des résultats du vote de samedi qui ont commencé à être annoncés hier à Sarajevo. Dans le même temps, une série de mises au point et de critiques sont venues tempérer la satisfaction affichée par les responsables internationaux à l'issue de ces élections historiques.

Sarajevo (AFP) — Les candidats et partis nationalistes, dominants pendant la guerre en Bosnie, ont confirmé leur suprématie au sein de leurs communautés à l'issue du scrutin de samedi, dont le dépouillement continuait hier.

La confirmation de la validité de ces élections historiques était hier en passe d'être acquise en dépit de critiques citant des manipulations et de mises au point tempérant la satisfaction des responsables internationaux.

Les premières élections de l'après guerre n'ont été «ni libres, ni équitables, ni démocratiques», a même estimé un groupe d'observateurs internationaux.

Le dépouillement hier et avant-hier des premiers résultats pour la présidence tricephale — un Musulman, un Serbe et un Croate — a immédiatement placé en tête, loin devant leurs rivaux, les trois favoris nationalistes.

Sauf surprise de dernière minute, le Serbe Momilo Krajisnik, le Musulman Alija Izetbegovic et le Croate Kresimir Zubak devaient être élus chacun au sein de sa communauté ethnique pour siéger à la présidence collégiale.

Selon un décompte portant sur 200 000 bulletins, Alija Izetbegovic obtenait 82,6 % des voix dans la communauté musulmane, l'ultra-nationaliste Momilo Krajisnik 84,6 % auprès des Serbes, et le Croate Kresimir Zubak 90,8 % au sein de la communauté croate.

La présidence et un Parlement sont les deux institutions communes désignées lors de ces premières élec-

tions d'après-guerre, censées éviter une partition définitive du pays. Les résultats concernant le parlement commun seront donnés après ceux sur la présidence.

Les résultats des autres scrutins de samedi: l'assemblée propre à chaque entité (Republika Srpska et Fédération croato-musulmane), la présidence de la Republika Srpska (RS, entité serbe) et l'assemblée cantonale de la Fédération sont prévus à la fin de la semaine.

La victoire des courants politiques dont les années de guerre ont accentué les positions nationalistes laisse présager d'une cohabitation difficile dans le cadre des institutions communes voulues par l'accord de paix de Dayton.

Les 900 observateurs internationaux n'ont noté «aucune irrégularité importante» lors des élections de samedi en Bosnie, a annoncé à Sarajevo leur responsable, le Néerlandais Ed Van Thijn.

75 plaintes déposées

C'est sur la base du rapport final que doit prochainement remettre M. Van Thijn que le chef de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) en Bosnie, l'Américain Robert Frowick, validera les élections.

Une décision définitive sur leur validité devra être prise après l'étude de quelque 75 plaintes déposées auprès de l'OSCE, qui supervise le scrutin.

Dans le cadre de la poursuite des efforts de consoli-

Crise américano-irakienne

Le Koweït accepte le déploiement de troupes

Les États-Unis ont commencé à évacuer 2500 Kurdes irakiens via la Turquie

Koweït (AFP) — Le Koweït a accepté hier le déploiement de troupes américaines supplémentaires sur son territoire, alors qu'Ankara et Ryad résistaient aux projets de Washington d'opération militaire contre l'Irak.

«L'acceptation koweïtienne s'inscrit dans le cadre de l'accord de défense commune conclu avec les États-Unis» après la guerre du Golfe en 1991, a indiqué le ministre koweïtien des Affaires étrangères par intérim Abdel Aziz Al-Dekhil.

Malgré cette acceptation, les États-Unis se sont montrés incertains sur l'envoi de ces troupes, 3000 à 5000 hommes selon les sources, basés à Ford Hood, au Texas. Ils ont reçu vendredi l'ordre de se tenir prêts à partir pour le Koweït pour rejoindre environ 1200 soldats américains postés en permanence au Koweït, où du matériel militaire américain est prépositionné.

Le Pentagone a indiqué hier que le président Bill Clinton disposait d'un «menu d'options». «En fonction de l'évolution de la situation au Proche-Orient, il peut décider ou non d'envoyer ces troupes», a précisé un porte-parole, soulignant que «tout dépend» du président irakien Saddam Hussein.

Le secrétaire américain à la Défense William Perry avait sommé dimanche l'Irak de retirer ses missiles sol-air installés au sud du 33° parallèle s'il voulait éviter une nouvelle attaque. Bagdad n'a pas relevé les menaces de M. Perry.

Quelques heures avant cette acceptation du Koweït, M. Perry a essuyé un nouveau camouflet à Ankara, qui a exclu l'utilisation d'une base turque pour attaquer

l'Irak, après avoir apparemment échoué dimanche soir à convaincre Ryad de soutenir les États-Unis.

Le ministre turc des Affaires étrangères Tansu Ciller a exclu l'utilisation par les États-Unis de la base d'Incirlik pour des attaques dont Washington menace l'Irak, estimant qu'elle serait contraire aux intérêts de la Turquie.

Au Kurdistan, dont la récente prise de contrôle par le Parti démocratique du Kurdistan (PKD) de Massoud Barzani, allié à Bagdad, a provoqué cette nouvelle tension entre les États-Unis et l'Irak, le «parlement» a désigné hier un nouveau «premier ministre», M. Rouj Nouri Chaoussi, issu du PKD.

Le parlement s'est réuni à Erbil, principale ville du Kurdistan et siège du «parlement» et du «gouvernement» kurdes proclamés en 1992.

Un premier groupe de 337 Kurdes irakiens, d'anciens collaborateurs des États-Unis dans le nord de l'Irak et leurs familles, a quitté Diyarbakir hier pour l'île de Guam, dans l'océan Pacifique.

Ce premier groupe faisait partie de quelque 2500 Kurdes irakiens qui doivent être évacués par les Américains, via la Turquie, pour Guam avant d'être acheminés dans deux ou trois mois vers les États-Unis.

Ces Kurdes fuient le nord de l'Irak et la Turquie n'en veut pas, déjà préoccupée par «son» problème kurde.

Anciens collaborateurs du Military Coordination Center (MCC) mis en place par Washington pour contrer Saddam



Des soldats de la première division blindée des États-Unis placent des barbelés autour de leur camp dans le désert du Koweït à la frontière irakienne. Le Koweït a accepté hier le déploiement de forces américaines additionnelles sur son territoire.

Hussein dans le Kurdistan irakien, et pour certains, anciens employés, vraisemblablement, de la CIA, ils redoutent de tomber aux mains de la police secrète irakienne, depuis la victoire militaire des Kurdes alliés à Bagdad.

A Diyarbakir, après 7 à 8 heures de route depuis Silopi, les réfugiés sont directement dirigés vers l'aéroport où de

gros porteurs affrétés par les États-Unis à l'Organisation internationale des migrations (OMI) les emmènent depuis hier vers Guam, par groupe de 300 environ.

Hier soir et ce matin, d'autres réfugiés kurdes devaient franchir la frontière entre Irak et Turquie, pour être hébergés provisoirement dans un camp militaire de Silopi.

Le général Lebed en Tchétchénie

Retour à Grozny

Moscou (AFP) — Le général Alexandre Lebed devait se rendre aujourd'hui en Tchétchénie, pour tenter d'éviter un dérapage fatal d'un processus de paix de plus en plus menacé, à la fois par l'attitude du gouvernement russe et par la tension croissante sur le terrain.

Pour la première fois depuis le 22 août, des combats sérieux ont éclaté dans la nuit de dimanche à lundi dans la banlieue de Grozny. Les forces conjointes, formées de soldats russes et de séparatistes tchétchènes, ont dû intervenir pour faire cesser une attaque contre un poste russe devant l'aéroport civil de Grozny.

De source russe, on estimait que cette attaque, qui n'a fait aucune victime, pourrait être le fait de «provocateurs» cherchant à rompre le cessez-le-feu en vigueur depuis trois semaines en Tchétchénie, apparemment le plus solide depuis le début de la guerre en décembre 1994.

Alexandre Lebed, émissaire particulier du président Boris Eltsine en Tchétchénie et initiateur du processus de paix, doit rencontrer sur place le commandant des troupes russes, le général Viatcheslav Tikhomirov, ainsi que le chef d'état-major des indépendantistes Aslan Maskhadov.

Accusé par les nationalistes de tout poil d'avoir vendu la Tchétchénie, le général Lebed voit sa tâche compliquée par les développements de ces derniers jours: jeudi, le général Tikhomirov a gelé le retrait des troupes de Tchétchénie, arguant d'un litige sur les échanges de prisonniers.

Samedi, le gouvernement russe a clairement exclu l'indépendance pour la Tchétchénie, dissipant ainsi l'ambiguïté saluatoire qui permettait aux deux camps, depuis la signature de l'accord, de continuer à négocier sans s'affronter sur l'enjeu essentiel: la revendication d'indépendance des Tchétchènes.

L'accord de paix du 31 août accordait un délai de cinq ans pour régler la question du statut de la Tchétchénie, sans préjuger de son maintien ou non dans la fédération de Russie.

En arrivant à Grozny, Alexandre Lebed devra d'abord régler la question des échanges de prisonniers, condition sine qua non, selon le général Tikhomirov, à un retrait des troupes russes.

Circulation sur la 60

Israël inaugure une route réservée aux Israéliens

PATRICE CLAUDE

LE MONDE

Jérusalem — À Jérusalem, la route 60 inaugure une bien curieuse séparation de la circulation selon les nationalités sur les routes. Palestiniens d'un côté, Israéliens de l'autre! «C'est tout de même extraordinaire», s'insurge Moustapha Natshé, le maire palestinien d'Hébron: «voilà une route percée sur des territoires arabes confisqués et expropriés par l'occupant, et nous n'avons pas le droit de l'utiliser? Il ne manquait plus que cela, l'introduction de l'apartheid sur les routes».

La jeune soldate en charge des relations avec la presse étrangère nous lit, sans commentaire, le communiqué officiel: «La route 60 est à la disposition de la population israélienne et des forces de sécurité seulement. La population palestinienne disposant des permis réglementaires [pour entrer à Jérusalem] peut utiliser les autres routes disponibles». Une chose est sûre, c'est sous l'autorité du gouvernement nationaliste de Benjamin Nétanyahou que l'armée d'Israël a pris sa décision.

Selon un jeune militant du mouvement La paix maintenant, «c'est le genre de monstruosité qui n'aurait jamais pu se produire sous les traités». Inaugurée en grande pompe la semaine dernière, la route 60 constitue la nouvelle fierté de l'ingénierie israélienne. Douze kilomètres d'asphalte rutilant: «Le plus long tunnel jamais percé en Israël, le plus long pont suspendu jamais édifié en Israël», relève avec enthousiasme le quotidien de la droite anglophone, The Jerusalem Post. Mais l'ouvrage, qui a coûté la bagatelle de 260 millions de francs et qui permet à ses heureux utilisateurs de rejoindre

la Ville sainte en deux fois moins de temps que d'ordinaire, est situé sur le territoire de la Cisjordanie occupée.

Reliant Jérusalem-Ouest à plusieurs colonies juives implantées autour de la ville arabe autonome de Bethléem et, plus au sud, autour d'Hébron, la voie a deux avantages pour les résidents de ces colonies. D'une part, elle leur permet de contourner ou de passer au-dessus des vieilles localités palestiniennes, comme Beit Jallah, qui s'entendent à rompre la

belle continuité territoriale rêvée par les architectes de l'expansionnisme israélien. D'autre part, la route 60 est la seule voie d'entrée à Jérusalem en venant des territoires occupés qui ne se termine pas par un barrage militaire. Tous les colons vous le diront: rien n'est plus insupportable que d'être contraint, chaque jour, de patienter, plusieurs dizaines de minutes parfois, aux points de contrôle militaires en compagnie des automobilistes palestiniens, qui, eux, doivent non seulement montrer patte blanche mais ouvrir leurs coffres et leurs bagages.

La semaine dernière, en annonçant le prochain percement, en Cisjordanie occupée toujours, d'une autoroute qui reliera les lointaines colonies juives de la vallée du Jourdain au territoire israélien proprement dit, Ariel Sharon a entrepris de couper court aux protestations de ceux qui savent que le droit international interdit l'altération physique de territoires conquis par la force. Le célèbre ministre des infrastructures a affirmé que son projet «servira la paix puisque les automobilistes israéliens et palestiniens pourront s'y mêler en toute liberté». A supposer que le raisonnement tienne la route, il ne vaut certainement pas pour la route 60.

Inaugurée en grande pompe la semaine dernière, la nouvelle fierté de l'ingénierie israélienne

AGENDA CULTUREL

CINÉMA



ATWATER: Place Alexis-Nihon (935-4246) — **Maximum Risk** 13h, 15h10, 17h20, 19h30, 21h45 — **Fly Away Home** 13h30, 16h, 19h, 21h20 — **Bullet Proof** 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30

BÉRI: 1280, rue St-Denis (288-2115) — **Risque maximum** 13h30, 15h35, 17h35, 19h40, 21h50 — **Bogus** 13h30, 16h, 19h, 21h20 — **À contre courant** 13h35, 16h15, 19h10, 21h40 — **Le premier envol** 13h45, 16h30, 19h, 21h25 — **À toute épreuve** 13h30, 16h30, 17h30, 19h30, 21h45, 19h, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h45

BOUCHERVILLE: 20, boul. de Mortagne (449-6404) — **Risque maximum** sam, dim, mar, mer, 13h05, 15h10, 17h10, 19h10, 21h20, ven, lun, jeu, 19h10, 21h20 — **Beaumarchais** sam, dim, mar, mer, 13h15, 15h20, 19h, 21h30, ven, lun, jeu, 19h10, 21h20 — **À contre courant** sam, dim, mar, mer, 13h20, 15h35, 19h15, 21h40, ven, lun, jeu, 19h15, 21h40 — **Non coupable** 18h55, 21h35 — **Alaska** sam, dim, mar, mer, 13h, 15h05 — **Bogus** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h, 19h30, 21h50, ven, lun, jeu, 19h30, 21h50 — **À toute épreuve** sam, dim, mar, mer, 13h40, 15h45, 19h25, 21h25, ven, lun, jeu, 19h25, 21h25 — **Le premier envol** sam, dim, mar, mer, 13h40, 15h40, 19h05, 21h10, ven, lun, jeu, 19h05, 21h10 — **Le Pro** sabbat, dim, mar, mer, 13h30, 15h55, 19h20, 21h45, ven, lun, jeu, 19h20, 21h45 — **Le fanatique** sam, dim, mar, mer, 13h35, 18h50, ven, lun, jeu, 18h50 — **L'île du Dr. Moreau** sam, dim, mar, mer, 16h05, 21h15, ven, lun, jeu, 21h15 — **Emma** sam, dim, mar, mer, 13h25, 15h50, 19h35, 21h55, ven, lun, jeu, 19h35, 21h55

BROSSARD: 2150, Lapinière, Mail Champlain (465-5906) — **Bogus** sam, dim, mar, mer, 14h20, 16h35, 19h05, ven, lun, jeu, 19h05 — **The Spitfire Grill** 21h20 — **Le premier envol** sabbat, dim, mar, mer, 14h05, 16h20, 19h, 21h05, ven, lun, jeu, 19h, 21h05 — **Fly Away Home** sam, dim, mar, mer, 14h15, 16h30, 19h10, 21h15, ven, lun, jeu, 19h10, 21h15 — **Alaska** sam, dim, mar, mer, 14h30, 16h40 — **She's the One** 19h15, 21h25 — **Bullet Proof** sam, dim, mar, mer, 14h25, 16h15, 18h05, 19h55, 21h45, ven, lun, jeu, 18h05, 19h55, 21h45 — **Maximum Risk** sam, dim, mar, mer, 14h10, 16h10, 18h10, 20h05, 22h, ven, lun, jeu, 18h10, 20h05, 22h — **Risque maximum** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h, 18h05, 20h, 21h55, ven, lun, jeu, 18h05, 20h, 21h55

CARREFOUR DU NORD: 900, boul. Grignon (486-4525) — **Jack** 19h, sam, dim, 13h, 15h30, 19h — **Le fanatique** 21h30 — **À toute épreuve** 19h, 21h30, sam, dim, 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **À contre courant** 19h, 21h30, sam, dim, 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Risque maximum** 19h, 21h30, sam, dim, 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Alaska** 19h, sam, dim, 13h, 15h30, 19h — **Bogus** 21h30 — **Le premier envol** 19h, sam, dim, 13h, 15h30, 19h — **Le**

Corbeau: Cité des Anges 21h30

CARREFOUR LAVAL: 2330, Le Carrefour (688-3684) — **Feeling Minnesota** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h, 19h10, 21h15, ven, lun, jeu, 19h, 21h30 — **Maximum Risk** sam, dim, mar, mer, 13h, 15h15, 17h15, 19h30, 21h45, ven, lun, jeu, 19h30, 21h45 — **Fly Away Home** sam, dim, mar, mer, 13h40, 16h15, 19h, 21h20, ven, lun, jeu, 19h, 21h20 — **Bogus** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h20, 19h05, 21h25, ven, lun, jeu, 19h05, 21h25 — **Beaumarchais** sam, dim, mar, mer, 13h15, 15h20, 17h20, 19h25, 21h30, ven, lun, jeu, 19h25, 21h30

CENTRE EATON: 705, rue Ste-Catherine Ouest (985-5730) — **Minnesota Blues** 14h, 16h40, 19h40, 22h, sam, 24h10 — **Pudding Chômeur** 13h50, 17h10, 19h20, 21h20, sam, 23h30 — **First Wives Club** sam, 19h10 — **Tin Cup** 13h, 16h, 19h10, 21h50, sam, 13h, 16h, 21h10, sam, 23h45 — **First Kid** 13h40, 16h50, 19h30, 21h40, sam, 23h40 — **Emma** 13h10, 16h10, 19h, 21h30, sam, 23h50 — **A Very Bad Day** Sequel 13h20 — **A Time to Kill** 15h20, 18h15, 21h10, sam, 24h

CINÉMA ANGRIGNON: 7077, boul. Newman, Lasalle (366-2463) — **Jack** 19h10, 21h30, sam, dim, 14h, 16h25, 19h10, 21h30 — **Pinocchio** sam, dim, 14h30, 16h20 — **A Time to Kill** 19h, 21h45 — **Pudding Chômeur** 19h40, 21h55, sam, dim, 14h10, 16h50, 19h40, 21h55 — **Mission impossible/Primal Fear** 19h05, sam, dim, 13h20, 19h05 — **Minnesota Blues** 19h25, 21h40, sam, dim, 13h50, 16h10, 19h25, 21h40 — **Hunchback of Notre-Dame** sam, dim, 14h15 — **First Wives Club** sam, 19h15 — **Tin Cup** 19h15, 22h, sam, 16h30, 22h, dim, 16h30, 19h15, 22h — **Bogus** 19h20, 21h50, sam, dim, 13h35, 16h05, 19h20, 21h50 — **First Kid** 18h55, 21h10, sam, dim, 13h40, 15h45, 18h55, 21h10 — **Jack** 19h45, 22h05, sam, dim, 14h15, 16h35, 19h45, 22h05 — **Rich Man's Wife** 19h30, 21h35, sam, dim, 13h15, 15h50, 19h30, 21h35

CINÉPLEX CENTRE-VILLE: 2001, rue Université (849-3456) — **Bullet Proof** sam, dim, mar, mer, 13h45, 17h30, 19h, 21h10, ven, lun, jeu, 19h, 21h10 — **The Trigger Effect** sam, dim, mar, mer, 13h30, 16h, ven, lun, jeu, 16h — **Fiesta** 19h, 21h15 — **L'île du Dr. Moreau** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h, 19h, 21h20, ven, lun, jeu, 16h, 19h, 21h20 — **Non coupable** sam, dim, mar, mer, 13h30, 17h, 20h45, ven, lun, jeu, 17h, 20h45 — **Antonia's Line** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h15, 18h30, ven, lun, jeu, 16h15, 18h30 — **Independence Day** 20h45 — **Le silence des fusils** sam, dim, mar, mer, 13h35, 16h, 19h, 21h10, ven, lun, jeu, 16h, 19h, 21h10 — **Le Corbeau: Cité des anges** sam, dim, mar, mer, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30, ven, lun, jeu, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **En avoir ou pas** sam, dim, mar, mer, 13h30, 15h30, 17h20, 19h20, 21h20, ven, lun, jeu, 15h30, 17h20, 19h20, 21h20 — **Ferrovipathes** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h15, 19h, 21h10, ven, lun, jeu, 16h15, 19h, 21h10

COMPLEXE DESJARDINS: 1, Place Desjardins (288-3141) — **Les nouveaux mecs** 14h, 16h30, 19h15, 21h30 — **Beaumarchais** 13h35, 16h05, 19h, 21h25 — **L'élève** 13h50, 16h10, 19h10, 21h20 — **Le huitième jour** 13h30, 16h15, 18h45, 21h10

DAUPHIN: 2396, rue Beaubien Est (721-6060)

Beaumarchais 19h30, 21h30, sam, dim, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h30 — **Emma** 19h, 21h20, sam, dim, 13h45, 16h05, 19h, 21h20

DÉCARIE: 6900, boul. Décarie (849-3456) — **The Rock** 20h, dim, 14h10, 16h45, 20h — **Phenomenon** 19h, 21h30, dim, 14h, 16h30, 19h, 21h30

DORVAL: 260, Dorval (631-8586) — **Maximum Risk** 19h10, 21h25, sam, dim, 13h10, 19h10, 21h25 — **Feeling Minnesota** 19h, 21h45, sam, dim, 13h20, 19h, 21h45 — **Bullet Proof** 19h20, 21h35, sam, dim, 13h40, 19h20, 21h35 — **Fly Away Home** 19h30, 21h55, sam, dim, 13h15, 19h30, 21h55

ÉGYPTE: 1455, rue Peel (843-3112) — **Feeling Minnesota** 13h50, 15h40, 17h30, 19h30, 21h30 — **The Spitfire Grill** 14h, 16h20, 19h, 21h15, mer, jeu, 14h, 16h20, 21h40 — **Rowing Through** 14h, 16h30, 19h, 21h20, jeu, 14h, 16h30, 21h40

FAMOUS PLAYERS GREENFIELD PARK: 993, boul. Taschereau (672-2375) — **Le bossu de Notre-Dame** sam, dim, 13h30, 15h30 — **A Time to Kill** 19h, 21h50 — **Minnesota Blues** 19h10, 21h25, sam, dim, 13h45, 16h10, 19h10, 21h25 — **Jack** 19h35, 21h55, sam, dim, 13h50, 16h25, 19h35, 21h55 — **Bogus** 19h30, 21h50, sam, dim, 13h50, 15h50, 19h30, 21h50 — **First Kid** 19h30, 21h35, sam, dim, 14h10, 16h40, 19h30, 21h35 — **Rich Man's Wife** 19h15, 21h20, sam, dim, 14h15, 16h20, 19h15, 21h20 — **Pudding Chômeur** 19h45, 21h50 — **Pinocchio** sam, dim, 14h, 16h — **Jack** 19h25, 16h15, 19h25, 21h40

FAMOUS PLAYERS POINTE-CLAIRE: 185, Hymus (697-8095) — **Hunchback of Notre-Dame** sam, dim, 13h45 — **First Wives Club** sam, 19h05 — **Tin Cup** 19h05, 21h50, sam, 16h10, 21h50, dim, 16h10, 19h05, 21h50 — **Emma** 19h10, 21h40, sam, dim, 16h40, 19h10, 21h40 — **A Very Bad Day** Sequel sam, dim, 13h20 — **First Kid** 19h15, 21h20, sam, dim, 13h40, 16h25, 19h15, 21h20 — **Rich Man's Wife** 19h25, 21h35, sam, dim, 14h, 16h30, 19h25, 21h35 — **Bogus** 19h20, 21h45, sam, dim, 13h30, 16h15, 19h20, 21h45 — **Independence Day** 19h, 21h55, sam, dim, 13h05, 16h05, 19h, 21h55 — **Jack** 19h45, 22h05, sam, dim, 13h10, 16h45, 19h45, 22h05 — **A Time to Kill** 19h, 22h, sam, dim, 13h, 16h, 19h, 22h

FAUBOURG STE-CATHERINE: 1616, rue Ste-Catherine Ouest (932-2230) — **She's the One** 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, 21h15 — **Trainspotting** 13h20, 16h15, 19h20, 21h30 — **The Crow: City of Angels** 21h40, mer, aucune représentation — **Independence Day** 13h, 15h55, 18h45, mer, jeu, 13h, 15h55 — **Emma** 13h35, 16h, 18h55, 21h15

GALERIES LAVAL: 1545, boul. Le Corbusier (849-3456) — **À toute épreuve** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h15, 19h15, 21h25, ven, lun, jeu, 19h15, 21h25 — **Alaska** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h15 — **L'île du Dr. Moreau** 19h15 — **The Spitfire Grill** 21h25 — **Risque maximum** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h, 19h, 21h15, ven, lun, jeu, 19h, 21h15 — **Le premier envol** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h, 19h, 21h15, ven, lun, jeu, 19h, 21h15 — **Emma** sam, dim, mar, mer, 13h30, 16h30, 19h10, 21h35, ven, lun, jeu, 19h10, 21h35 — **She's the One** sam, dim, mar, mer, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35, ven, lun, jeu, 19h30, 21h35 — **Bullet**

Proof sam, dim, mar, mer, 13h40, 16h10, 19h05, 21h10, ven, lun, jeu, 19h05, 21h10 — **Rowing Through** sam, dim, mar, mer, 13h40, 16h10, 19h05, 21h30, ven, lun, jeu, 19h05, 21h30

GREENFIELD PARK: 519, boul. Taschereau (671-6129) — **Mission impossible** 18h45, 21h25, sam, dim, 13h30, 18h45, 21h — **Striptease** 19h, 21h25, sam, dim, 13h45, 19h, 21h25 — **Eraser** 19h15, 21h30, sam, dim, 14h, 19h15, 21h30

LANGELIER: 7305, rue Langelier (255-5482) — **L'île du Dr. Moreau** 19h10, sam, dim, 13h10, 15h10, 17h10, 19h10 — **Non coupable** 21h10 — **Le Corbeau: Cité des anges** 21h20, ven, sam, 23h55 — **Bogus** 19h10, sam, dim, 12h50, 15h, 17h, 19h10, ven, sam, 23h30 — **À contre courant** 19h20, 21h40, sam, dim, 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h40, ven, sam, 24h — **À toute épreuve** 19h, 21h, sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven, sam, 23h — **Le premier envol** 19h15, 21h20, sam, dim, 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven, sam, 23h30 — **Risque maximum** 19h05, 21h05, sam, dim, 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven, sam, 23h10

LAVAL: 1600, Le Corbusier (688-7776) — **Rich Man's Wife** 19h15, 21h35, sam, dim, 13h, 16h, 19h15, 21h35 — **Pudding Chômeur** 19h05, 21h15, sam, dim, 15h45, 19h05, 21h15 — **Le bossu de Notre-Dame** sam, dim, 13h15 — **Pinocchio** sam, dim, 13h20, 15h30 — **Lonestar** 18h50, 21h40 — **Jack** 19h30, 21h50, sam, dim, 13h30, 16h45, 19h30, 21h50 — **Bogus** 19h25, 21h55, sam, dim, 13h45, 16h15, 19h25, 21h55 — **Phénomène** 19h, 21h30 — **Parents secours** sam, dim, 14h, 16h35 — **Le rocher** 19h20, 21h50 — **Hunchback of Notre-Dame** sam, dim, 13h20, 16h20 — **Minnesota Blues** 19h, 21h35, sam, dim, 13h40, 16h15, 19h, 21h35 — **A Very Bad Day** Sequel sam, dim, 13h10 — **First Wives Club** sam, 19h05 — **Tin Cup** 19h05, 21h55, sam, 16h, 21h, dim, 16h, 19h05, 21h55 — **A Time to Kill** 18h45, 21h45, sam, dim, 14h30, 18h45, 21h45 — **Phenomenon** 21h30 — **Jack** 19h15, sam, dim, 14h, 16h40, 19h15 — **First Kind** 19h10, 21h15, sam, dim, 13h40, 16h30, 19h10, 21h15

LAVAL 2000: 3195, boul. St-Martin Est (687-5207) — **Non coupable** 19h, sam, dim, 13h30, 19h — **Le Pro** 21h45, sam, dim, 16h15, 21h45 — **Independence Day** 20h, sam, dim, 14h, 17h, 20h

LOEW'S: 954, rue Ste-Catherine Ouest (861-7437) — **Conte d'été** 13h, 15h30, 19h, 21h30 — **Les caprices d'un fleuve** 13h30, 16h, 19h15, 21h45 — **Rich Man's Wife** 13h15, 15h40, 19h20, 21h40 — **Bogus** 13h45, 16h15, 19h30, 22h — **Lonestar** 12h55, 15h50, 18h45, 21h35, jeu, 12h55, 15h50, 21h35

LONGUEUIL: 825, rue St-Laurent Ouest, Centre Commercial (679-7451) — **Fermé pour rénovation**

PALACE: 698, rue Ste-Catherine Ouest (866-6991) — **Eraser** 12h30, 14h45, 17h10, 19h20, 21h40, sam, 24h — **Striptease** 12h10, 14h35, 16h55, 19h30, 21h50, sam, 24h10 — **The Frighteners** 12h40, 15h, 17h20, 19h40, 22h, sam, 24h20 — **Mission impossible** 12h05, 14h20, 16h40, 19h, 21h20, sam, 23h40 — **Kingspin** 13h50, 16h30, 18h55, 21h10, sam, 23h30 — **Twister** 13h40, 16h20, 18h50, 21h30, sam, 23h50

PARISIEN: 480, rue Ste-Catherine Ouest (866-

3856) — **Fermeture temporaire**

PLAZA CÔTE DES NEIGES: 6700, Côte-des-Neiges (849-3456) — **Feeling Minnesota** sam, dim, mar, mer, 13h15, 15h15, 17h15, 19h20, 21h25, ven, lun, jeu, 19h20, 21h25 — **A Time to Kill** sam, dim, mar, mer, 13h15, 16h15, 19h30, ven, lun, jeu, 19h30 — **The Spitfire Grill** sam, dim, mar, mer, 13h25, 16h05, 19h, 21h30, ven, lun, jeu, 19h, 21h30 — **Bullet Proof** sam, dim, mar, mer, 13h35, 16h10, 19h05, 21h10, ven, lun, jeu, 19h05, 21h10 — **She's the One** sam, dim, mar, mer, 13h30, 16h, 19h10, 21h20, ven, lun, jeu, 19h10, 21h20 — **Maximum Risk** sam, dim, mar, mer, 13h10, 15h15, 17h20, 19h25, 21h35, ven, lun, jeu, 19h25, 21h35 — **Island of Dr. Moreau** 19h30, 21h30 — **Matilda** sam, dim, mar, mer, 13h20, 15h20, 17h20

POINTE-CLAIRE: 6341, Route Transcanadienne (630-7286) — **The Spitfire Grill** sam, dim, mar, mer, 13h45, 16h15, 19h, 21h25, ven, lun, jeu, 19h, 21h25 — **She's the One** sam, dim, mar, mer, 14h15, 16h45, 19h10, 21h20, ven, lun, jeu, 19h10, 21h20 — **Feeling Minnesota** sam, dim, mar, mer, 14h30, 16h40, 19h15, 21h30, ven, lun, jeu, 19h15, 21h30 — **Fly Away Home** sam, dim, mar, mer, 14h, 16h30, 19h, 21h15, ven, lun, jeu, 19h, 21h15 — **Maximum Risk** sam, dim, mar, mer, 13h30, 15h30, 17h30, 19h30, 21h35, ven, lun, jeu, 19h30, 21h35 — **Bullet Proof** sam, dim, mar, mer, 14h10, 16h20, 19h05, 21h20, ven, lun, jeu, 19h05, 21h20

STE-THÉRÈSE: 300, rue Sicard (979-3866) — **Jack** 19h15, sam, dim, 12h45, 14h55, 17h05, 19h15 — **Le Corbeau: Cité des anges** 21h25, ven, sam, 23h10 — **Le premier envol** 19h15, 21h20, sam, dim, 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven, sam, 23h30 — **Risque maximum** 19h05, 21h05, sam, dim, 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven, sam, 23h10 — **Le Pro** 19h, 21h25, sam, dim, 13h10, 15h35, 19h, 21h25, ven, sam, 23h45 — **Le fanatique** 21h30, sam, dim, 13h, 21h30, ven, sam, 23h45 — **Independence Day** 18h45, sam, dim, 15h20, 18h45 — **À toute épreuve** 19h, 21h, sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven, sam, 23h — **Bogus** 19h10, 21h20, sam, dim, 12h50, 15h, 17h, 19h10, 21h20, ven, sam, 23h30 — **À contre courant** 19h20, 21h40, sam, dim, 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h40, ven, sam, 24h

TERREBONNE: 1971, Chemin du Coteau (849-3456) — **Bogus** 19h10, 21h20, sam, dim, 12h50, 15h, 17h, 19h10, 21h20, ven, sam, 23h30 — **À toute épreuve** 19h, 21h, sam, dim, 13h, 15h, 17h, 19h, 21h, ven, sam, 23h — **Risque maximum** 19h05, 21h05, sam, dim, 13h05, 15h05, 17h05, 19h05, 21h05, ven, sam, 23h10 — **Le Pro** 19h, 21h25, sam, dim, 13h10, 15h35, 19h, 21h25, ven, sam, 23h45 — **Jack** 19h15, sam, dim, 12h45, 14h55, 17h05, 19h15 — **Le Corbeau: Cité des anges** 21h25, ven, sam, 23h10 — **Le premier envol** 19h15, 21h20, sam, dim, 13h, 15h05, 17h10, 19h15, 21h20, ven, sam, 23h30 — **À contre courant** 19h20, 21h40, sam, dim, 12h30, 14h45, 17h, 19h20, 21h40, ven, sam, 24h — **L'île du Dr. Moreau** 19h10, sam, dim, 13h10, 15h10, 17h10, 19h10, ven, sam, 23h50 — **Non coupable** 21h10

VERSAILLES: 7275, rue Sherbrooke Est (353-7880) — **Pudding Chômeur** ven, mar, mer, jeu, 19h30, 21h45, sam, dim, 14h, 19h30, 21h45 — **Jack** ven, mar, mer, jeu, 19h05, 21h25, sam,

dim, 14h10, 19h05, 21h25 — **Bogus** ven, mar, mer, jeu, 19h15, 21h40, sam, dim, 14h05, 19h15, 21h40 — **Maximum Risk** ven, mar, mer, jeu, 19h25, 21h35, sam, dim, 14h15, 19h25, 21h50 — **Pinocchio** sam, dim, 14h30 — **Mission impossible/Terreux extrême** ven, sam, dim, mar, mer, jeu, 19h, 21h15 — **Minnesota Blues** ven, mar, mer, jeu, 19h20, 21h

• CULTURE •

TÉLÉVISION

Téléfilm: un pas vers la privatisation?



PAULE
DES RIVIÈRES

Il y a des jours où la privatisation de la télévision publique et des entreprises qui lui sont indispensables semblent irrémédiable. Non seulement les crédits parlementaires à Radio-Canada diminuent-ils, non seulement les producteurs privés produisent-ils un nombre toujours plus grand d'émissions, voilà que le fonds de télévision de Téléfilm Canada sera bientôt dilué dans un grand fonds d'aide fédéral qui sera géré par l'industrie privée.

Le président de Téléfilm Canada, M. François Macerola, qui dévoile cet après-midi son plan d'action pour les prochains mois, peut dire que les critères de qualité que son organisme privilégie restent en vigueur.

Mais ces critères seront révisés dans un an de manière à les harmoniser avec ceux de l'industrie privée, notamment du Fonds des câblodistributeurs, dont le poids est très grand au sein du nouveau fonds de télévision pour la production d'émissions canadiennes.

Or, contrairement à Téléfilm, l'industrie privée distribue ses largesses au premier arrivé, sans trop se soucier des besoins des téléspectateurs.

La mise sur pied du nouveau fonds d'aide fédéral semble confirmer la perte de poids de Téléfilm. Ce fonds mis sur pied par la ministre du Patrimoine, Mme Sheila Copps, a dans un premier temps provoqué des applaudissements parce qu'il fait passer de 100 millions à 200 millions l'aide à la production télévisuelle canadienne.

En effet, aux 50 millions que Téléfilm Canada et le Fonds des câblodistributeurs investissent tous deux dans

la production télé, le gouvernement a ajouté un autre 100 millions. Mais il n'en changera pas moins à moyen terme tous les mécanismes d'aide à la télévision.

Une partie de ces fonds servira à fabriquer des émissions pour l'imposante brochette de nouvelles chaînes (23) auxquelles le CRTC vient de donner le feu vert. Une autre partie ira à la Société Radio-Canada, mais seulement pour les émissions qu'elle acceptera de confier à des producteurs privés.

Ce pourcentage ne peut aller qu'en croissant car parallèlement aux critères d'accès du nouveau fonds, se profilent d'autres compressions à la SRC: le conseil d'administration de Radio-Canada, réuni hier et aujourd'hui à Ottawa, pourrait fort bien annoncer dans les prochains jours un nouveau plan de compressions et de mises à pied des employés. A Montréal, la direction envisage une convocation extraordinaire de tout son personnel. Tout se passe comme si le gouvernement fédéral, bougeant sur deux fronts à la fois, et faisant fi des mises en garde du rapport Juneau, accélérât le mouvement de privatisation de l'industrie de la télévision.

TV5 met un peu d'ordre dans sa programmation

La chaîne TV5 a décidé de mettre un peu d'ordre dans sa programmation, pour que le téléspectateur s'y retrouve plus facilement. Pour le reste, les valeurs sûres sont à l'honneur encore cette année: Bernard Pivot, les émissions d'information, les documentaires et quelques émissions de divertissement afin «d'élargir notre clientèle», comme le dit le directeur des programmes, Jacques Camerlain.

Ce dernier a placé les émissions grand public à 19h30, systématiquement, et les affaires publiques et documentaires à 21h. Pivot garde sa case du dimanche, à 20h30. L'émission du 29 septembre prochain sera consacrée à Michel Tournier. Brigitte Bardot sera par ailleurs l'invitée vedette



Catherine Senart et Pascale Bussièrès, dans une scène de la série *Marguerite Volant* produite avec l'aide de Téléfilm Canada.

d'une prochaine émission en octobre. Anne Sinclair suit *Bouillon de culture*, avec 7 sur 7.

Les mords d'information seront heureux d'apprendre que la chaîne place à l'honneur un sixième bulletin quotidien, à minuit 45, le *Soir 3* de la chaîne F3. De plus, la chaîne diffusera des manchettes à trois reprises, à 6h25, 9h55 et 12h25. La chaîne consacra plusieurs heures à la visite du pape en France, en commençant par la couverture de l'arrivée du pape ce jeudi à 8h30.

Parmi les émissions à ne pas manquer, soulignons *Le Temps présent* du mardi 24 septembre, qui présentera un dossier sur la prostitution enfantine en Asie et un peu partout dans le monde.

Cependant, l'incontournable documentaire de la saison sera *Chronique d'un génocide annoncé*, qui reconstitue, en trois heures, le récit des préparatifs de l'exécution et des lendemains d'un crime contre l'humanité qui aurait pu être évité. Les responsables des documentaires à TV5, M. Jean Allard, compare le long métrage au *Shoah* de Claude Lanzmann (neuf heures), do-

cumentaire de neuf heures sur le génocide du peuple juif. Yvan Patry a signé la réalisation de *Chronique d'un génocide annoncé*.

Le téléspectateur de TV5, comme celui de Canal D et de RDI, est un peu plus âgé et un peu plus instruit que le téléspectateur moyen. Il est soit un grand consommateur de télé, qui découvre des émissions sur TV5 en zapping, soit un téléspectateur très sélectif qui regarde des émissions bien précises. Comme *Bouillon de culture*.

Côté culture, Laura Adler continue d'animer *Le Cercle de minuit*, qui sera présentée une demi-heure plus tôt cette année, à 23h30. L'émission du 2 octobre sera consacrée à André Malraux, mort il y a 20 ans cette année. TV5 présentera aussi cet automne *Les Carnets de voyage* de l'écrivain. Les émissions de littérature seront présentées les jeudis à 16h et dans le domaine du théâtre, nous verrons, les dimanches à 13h, des classiques présentés à la télé française il y a de nombreuses années, en commençant, le 29 septembre, par *Ondine* de Jean Giraudoux, avec Isabelle Adjani et Francis Huster.

La Chine coupe aussi L'ère de l'art subventionné tire à sa fin

AGENCE FRANCE PRESSE

L'âge du «bol en fer» touche à sa fin pour les artistes chinois et un premier groupe de 120 acteurs et musiciens pourraient se voir bientôt privés de toute subvention, a indiqué lundi l'agence Chine Nouvelle.

L'Etat a déjà soumis à des réévaluations quelque 1400 membres d'une douzaine de compagnies de ballet, d'orchestres et d'opéras vivant jusqu'à présent de subventions.

A la suite de ces examens, 120 personnes se sont trouvées exclues de leurs groupes à cause de leurs «mauvaises performances ou pour d'autres raisons», a indiqué l'agence officielle. Ces exclus sont à présent tributaires d'une allocation spéciale, mais limitée dans le temps. «S'ils ne trouvent pas de travail avant une cer-

taine date, ils ne pourront plus en bénéficier», ont expliqué des responsables de la réforme.

Le nouveau système, qui devrait s'étendre aux autres arts, prouve que «les réformes économiques atteignent à présent les domaines de la culture et l'idéologie», a assuré Zhao Jichang, l'un des examinateurs.

Selon Luo Na, un ancien chanteur cité par Chine Nouvelle, grâce au désengagement de l'Etat, les artistes pourront «bouger librement et choisir librement leurs terrains d'expression». Cette entrée de la culture dans le système de marché ne semble pas devoir s'accompagner de sitôt d'un relâchement de la censure. Toute expression littéraire et artistique est tenue en Chine de contribuer à la formation d'une «civilisation spirituelle socialiste».

EN BREF

TOUT REDUIT!

Des réductions pour des billets de l'opéra de Montréal, les grands Ballets canadiens, l'Orchestre métropolitain, quantité de musées: voilà quelques-unes des bonnes affaires que permet la carte Accès-Jeune, lancée pour la deuxième année. Quelque 50 000 cartes (accompagnées d'un guide) seront mises sur le marché et vendues au prix de 9,95 \$ via le Réseau Admission (514) 790-1245 ou 1-800-361-4595. Seuls les gens de moins de 30 ans peuvent se procurer la carte Accès-Jeunes.

NOUVELLES DE BLUES

Du 19 au 28 septembre, le quartier latin vibrera au rythme du blues pendant la dizaine *Session Blues*. L'action se passera rue Saint-Denis à l'Aubourg Saint-Denis, Les Beaux Esprits, Pégase, la Terrasse du Saint-Sulpice, Le Grand Café, le Bistro à Jojo et les

Retrouvailles. Parmi les artistes qui s'y produiront, notons les noms de Stephen Barry, Jim Zeller, Steve Hill, Jimmy James, Lou Simons, Cadiex Blues Band. Les spectacles débutent en principe à 22 heures. A noter également qu'un autre ancre du blues, L'Ours qui fume a rouvert ses portes, après avoir fumé ferme, victime d'un incendie il y a quelques semaines...

CONCOURS SRC

La date limite pour s'inscrire au Concours des jeunes interprètes de Radio-Canada (violin, alto, violoncelle, contrebasse) est fixée au 21 octobre 1996. Les candidats doivent être des citoyens canadiens ou des immigrants reçus depuis le 30 juin 1994 et être âgés de 30 ans ou moins. Les formulaires d'inscription sont disponibles par écrit ou aux bureaux de la SRC, Concours des jeunes interprètes, 1400 boul. René-Lévesque, est, 14^e étage, Montréal, H2L 2M2.



L'ONF présente à Filière D

La Traversée de la nuit

Un témoignage sur la faculté qu'a l'être humain de s'adapter aux situations les plus difficiles.

Un film de Jean-Thomas Bédard
Produit par Paul Lapointe

PREMIÈRE
DIFFUSION
DE LA
VERSION
INTÉGRALE

CE SOIR
20 H
CANAL
D



COMMISSION SUR LA GESTION DES BARRAGES

Début des audiences de la commission scientifique et technique sur la gestion des barrages au Québec.

RDI, 9h

LA FACTURE

Début de saison pour Gilles Gougeon et son équipe, qui ont mis sur pied une bonne émission sur les hauts et les bas de la vie du consommateur. Ce soir, il est question de la facilité avec laquelle on peut obtenir une carte de crédit.

Radio-Canada, 19h30

ÇA SE DISCUTE

La discussion de ce soir porte sur le mouvement des scouts, mis sur pied en 1908 par le général britannique Baden-Powell. Le mouvement est-il toujours aussi populaire?

TV5, 19h30

ON N'EST PAS NÉ D'HIER

Au menu ce soir, nos relations d'amour-haine avec les Français.

Télé-Québec, 22h

PAULE DES RIVIÈRES

CANAUX	16:30	17:00	17:30	18:00	18:30	19:00	19:30	20:00	20:30	21:00	21:30	22:00	22:30	23:00	23:30
RC	(2) (2) (4) Les Maîtres des sortilèges / 0340 (16:55)	Watatow	Fa si la chanter / Marie-Lise Pilote, Dany Turcotte, Louise Dussault	Ce soir		Virginie	La Facture / Début	Les Héritiers Duval / Début	Bangkok Hilton (1/6)			Le Téléjournal	Le Point (22:25)	Fa si la chanter / Marie-Lise Pilote, Dany Turcotte, Louise Dussault (23:02)	Sport / Cinéma / GLORY (3) avec Matthew Broderick (23:50)
TV5	(4) (5) (6) Claire Lamarche / Rencontre avec Pauline Marois (16:00)	Les Amuse-gueules / Macha Grenon, Michel Dumont, Paolo Noël, Marie Carmen		Le TVA - Piment fort / Pierre Légaré, Anthony Kavanagh, Lise Dion		Ent'Cadieux / Début		Place Melrose	La Misère des riches II			Le TVA	chaBada / Oliver Jones, Mario Jean, Louise Turcot, Michel Bergeron	TVA Sports / Loteries (23:52) / Pub (23:58)	
TQS	(15) (17) (24) Iris / Pacha	Robin et Stella	La Maison de Ouimzie	Carmen Santiago	Les Aventures de Skippy	Québec plein écran		Cinéma / MERY POUR TOUJOURS (4) avec Michele Placido, Claudio Amendola				On n'est pas né d'hier	Christiane Charette en direct	Québec plein écran (23:23)	
QCS	(2) (4) (16) Les Pierrafeu	Le Grand Journal		Guerre des clans	Flash / Clémence Desrochers	Au-delà du réel		La Justice du Texas (3/4)	Salle d'urgence			Reddy Reddy Go! / Vincent Graton, Nathalie Gascon, Dan Bigras, Geneviève Paris	Le Grand Journal	Sports Plus	
CBC	(5) (6) Family Matters	The Simpsons	Fresh Prince of Bel-Air	Newsday		On the Road... Inside Qc	Liberty Street	North of 60	Witness			CBC News	News	Empty Nest	
CTV	(8) (13) Oprah (16:00)	Home Videos	Home Improv.	Newsline		Wheel of...	Jeopardy!	Roseanne / Début	Life's Work / Début	Home Improvement / Début	Spin City / Début	High Incident / Début	CTV News	Nightline	
ABC	(12) Mad About You	Seinfeld	Pulse			E.T.	Pearl / Début		Fraser / Début					Pulse	
ABC	(8) Rosie... (16:00)	News		ABC News		Wheel of...	Jeopardy!		Life's Work / Début					Nightline (23:35)	
ABC	(13) Step by Step					E.T.	Mad About You								
ABC	(22) Power Block	Star Trek: Next Generation	News			Funniest Home Videos									
CBS	(3) Quinn (16:00)	The Simpsons	Seinfeld	News		CBS News	E.T.	Promised Land / Début		Cinéma / UNDUE INFLUENCE avec Brian Dennehy, Patricia Richardson (2/2)			News	The Late Show (23:35)	
CBS	(8) Oprah (16:00)	News	Coach	News		CBS News	Wheel of...	Jeopardy!							
NBC	(5) Quack Pack	Access Hollyw.	Jeopardy!			NBC News	Home Improv.	Wheel of...	Mad About You / Début	Something So Right / Début	Fraser / Début	Caroline in the City / Début	Dateline NBC / Début	The Tonight Show (23:35)	
NBC	(10) Quinn (16:00)	Live at Five	Inside Edition				Real TV	Extra							
PBS	(33) Wishbone	Kratt's Creat.	Bill Nye	News		Nightly Bus.	Computer...	The West (3/8)				In the Public Interest	Cinéma / THAT'S ENTERTAINMENT II (4)		
PBS	(57) C. Santiago	Bill Nye	Wishbone	ITN News	Nightly Bus.	News	Survival Special	Oregon Trail	The West (3/8)				EastEnders	Charlie Rose	
ONT	(6) The Young and the Restless	Global News				E.T.	Madison	Mad About...	Something...	Fraser / Début	Caroline...City	Dave's World	Coach	Global News	Sportsline
ONT	(24) Join In!	Bookmice	Sharon, Lois...	Eric's World	The Intrepids	Ani. Crackers	S. Grigson's...	Studio	Catherine Cookson: The Man Who Cried		Science Fiction	Futurevision			
TSN	Bodyshaping	Flex Appeal	WWF Raw		Sportsdesk	That's Hockey!	Baseball / Blue Jays - Brewers								
RDS	Baseball (14:00)	Sp. Extrêmes	Champ. du Monde de Superbike		Sports 30 Mag		Arts martiaux	Baseball / Blue Jays - Brewers							
TV5	Sous la... (16:00)	Journal suisse	Pyramide	Des Chiffres...	Studio Gabriel	Journal FR2	Ça se discute		Temps présent		Paris Lumières	Journal belge	Studio Gabriel	Cercle...	
CF	Mégabogues	Schtroumpfs	Le Studio	Joy. Naufragés	Mutants de...										
MP	Musique vidéo (16:00)	La Courbe	Planète Rock	Les Bombes	Le Mix	1 x 5	Musique vidéo	Perfecto	Musique vidéo						
MM	VideoF. (12:00)	RapCity	The Wedge	Daily R.S.V.P.	SuperHitVideo	Spotlight	The Partridge	The NewMusic	VideoFlow				SuperHitVideo	Spotlight	
SE	C'est un tour de Destiny (15:55)	Un Cercle d'amis (17:40)				André-Philippe Gagnon (19:25)	L'Imitateur						Ados (23:05)		
YTV	Spiderman	Jonny Quest	Secret World	Stickin' Around	Earthworm Jim	Bump in...	Are You Afraid	Goosebumps	Nighthood	XTreme	YTV News	Heartbeat...	Super Dave...	Catwalk	
RDI	Jmi FR2 (16:00)	Aujourd'hui	Euronews	Au travail!	Monde ce soir	Capital Actions	Reportages / Instituteurs de campagne	Le Journal RDI	Maison neuve à l'écoute	Atlantique / Qc	Le Téléjournal	Ontario l'Ouest			
D	Le Fugitif (16:00)	L'Homme de fer	Le Goût du monde	Animalier / Une Sterne devenue...			Filière D / LA TRAVERSÉE DE LA NUIT (3) Documentaire	L'Homme à la valise					Cinéma / JULIA (3) avec J. Fonda		

JE SUIS TIMIDE...

MAIS JE ME SOIGNE

(4) Fr. 1978. Comédie réalisée et interprétée par Pierre Richard avec Aldo Maccione et Mimi Coutelier. Un grand timide quitte son emploi pour suivre à Nice une jeune fille dont il s'est épris sans oser l'aborder.

TQS 14h

MERY POUR TOUJOURS

(4) It. 1989. Drame social de M. Risi avec Michele Placido, Claudio Amendola et Alessandro Sano. Un professeur de lettres qui travaille temporairement dans une maison de redressement pour adolescents tente d'amadouer les jeunes délinquants de sa classe.

RQ 20h

LA TRAVERSÉE DE LA NUIT*

(3) Can. 1994. Documentaire de J.-T. Bédard. Témoignage de quatre personnes dont le destin a chaviré brutalement lors d'un événement tragique leur a fait perdre leur autonomie.

Canal D 20h

GLORY

(3) É.-U. 1989. Drame historique de E. Zwick avec Matthew Broderick, Denzel Washington et Morgan Freeman. Durant la guerre de Sécession aux États-Unis, un jeune officier nordiste revendique les mêmes droits pour les soldats noirs volontaires qui forment son régiment.

SRC 23h50

(1) Chef-d'œuvre (2) Excellent (3) Très bon (4) Bon (5) Passable (6) Médiocre (7) Minable.

LE DEVOIR

CULTURE

THÉÂTRE

Shakespeare sur son 38

L'un des événements les plus attendus de la rentrée, 38, prend son envol ce soir, à 21h, au Théâtre d'Aujourd'hui. À l'initiative d'Yvan Bienvenue et de Stéphane F. Jacques, 38 jeunes auteurs ont pigé dans un chapeau le titre d'une des 38 pièces du grand Will et en ont tiré, chacun de leur côté, un conte d'une dizaine de minutes, librement inspiré de l'œuvre du célèbre dramaturge. Trente-huit comédiens viendront les interpréter, dans la pure tradition des «Contes urbains» du Théâtre Urbi et Orbi.



PIERRE CAYOUILLE

Au programme ce soir: *La Mégère apprivoisée* (Yvan Bienvenue et Stéphane F. Jacques), *Henri IV - 1* (Olivier Choinière et Sandy Manswell), *Henri IV - 2* (Jean Gaudreau et Jean Petitclerc), *Macbeth* (Jean Pelletier et Anne-Marie Desbiens), *Tymon d'Athènes* (François L'Esperance), *Les Joyeuses commères de Windsor* (Dominic Champagne et Julien Poulin), *Richard II* (Chantal Cadieux et Martine Francke) et *Le Roi Jean* (Emmanuelle Roy et Pierre Lebeau). La chaîne culturelle FM de Radio-Canada annonce par ailleurs qu'elle sera le «diffuseur officiel» de l'événement 38. Vendredi prochain, à 22h10, l'émission *Les Décrocheurs...* d'étoiles, animée par Michel Garneau, présentera en direct les contes au programme ce soir-là au Théâtre d'Aujourd'hui. Toutes les autres représentations seront enregistrées en diffusées en novembre.

Mécènes de la vie culturelle...

Il n'est pas facile d'attirer les mécènes par les temps difficiles qui courent. Semble-t-il que le TNM y parvienne malgré tout. La campagne de financement du Théâtre du Nouveau Monde, lancée le 16 mai dernier, a en effet permis d'amasser à ce jour 1177264 \$, soit 78 % de l'objectif fixé à 1,5 million. La quasi totalité de l'argent recueilli provient de dons corporatifs. Bell Canada, Cascades inc., Avenir inc., la Banque Nationale, la Fondation Bombardier, le Mouvement Desjardins, Les Arts Du Maurier, le Groupe Transcontinental, Pratt & Whitney et Standard Life apparaissent à la liste des principaux donateurs. Par l'entremise de Monique Léonard, présidente de Coscient Marketing, le TNM cible dorénavant les particuliers et les petites entreprises en les appelant à faire «l'achat» d'un fauteuil (500 \$) de la nouvelle salle du TNM.

Préside par le comédien Benoît Brière, la campagne a pour but de compléter le financement du projet de reconstruction du TNM. Le gouvernement du Québec a déjà fourni 6 millions \$; celui du Canada, 5 millions. Conçue par l'architecte Dan Hanganu, la nouvelle salle coûtera 12,5 millions. Les festivités entourant la réouverture du TNM s'amorceront en avril 1997. Le 8 mai, on y présentera le premier spectacle, *La Vie est un songe*, de Calderon de la Barca.

Entretiens, c'est à l'Usine C que le TNM ouvrira sa saison, le 5 novembre prochain, avec *Le Passage de l'Indiana* de Normand Chauré, mis en scène par Denis Marleau. Ceux qui n'en peuvent plus d'attendre pourront voir, dès la semaine prochaine, cette production québécoise qui a tant séduit la critique au Festival d'Avignon en juillet dernier. Le Théâtre français du Centre national des arts (CNA) à Ottawa la met à l'affiche du 25 au 28 septembre.

Les Coups de théâtre de Winston McQuade

À compter du 22 septembre, la chaîne culturelle FM de Radio-Canada diffusera tous les dimanches, à midi 10, une nouvelle émission consacrée au théâtre. L'animateur Winston McQuade et ses invités traiteront d'une production théâtrale d'actualité et la situeront dans son contexte historique, sociologique, politique ou autre. La première émission, dimanche prochain, sera consacrée au classique *A toi, pour toujours*, de Marie-Lou. L'auteur, Michel Tremblay, le metteur en scène René Richard Cyr et un invité surprise y seront. Line Meloche est la réalisatrice-coproduitrice de cette nouvelle émission. Décidément, les dimanches de la chaîne FM de Radio-Canada font une large place au théâtre. À 13h et des poussières, Stéphane Lépine réalise et anime *Robert Lévesque: Profession critique*, une série de 16 émissions de 30 minutes. Le contenu de l'émission fera, a-t-on appris, l'objet d'un livre.

La bourse Yves-Thériault

Le Théâtre d'Aujourd'hui et la chaîne culturelle FM de Radio-Canada s'unissent pour créer la «bourse Yves-Thériault» destinée à encourager l'écriture dramaturgique radiophonique. Deux bourses de 5000 \$ seront remises aux deux auteurs primés d'une œuvre inédite spécifiquement écrite pour le concours. Les boursiers recevront en fait 25 % des recettes réalisées lors des spectacles de *Radio-fiction en direct*, une série de dramatiques présentées au Théâtre d'Aujourd'hui et diffusées au FM de Radio-Canada. Après celle de Normand Canac-Marquis, cette série présentera des fictions de Christiane Duchesne (le 28 octobre, au Spectrum, à l'occasion de l'Halloween), d'Isabelle Doré, Ian Lauzon, André Ricard et Alexis Martin.

Du Chanteclerc au Monument-National

André Montmorency a fait un malheur, l'été dernier, au théâtre du Chanteclerc, avec sa *Duchesse de Langeais*. Fort de ce succès estival, la Duchesse débarquera à Montréal cet automne. Montmorency sera au Monument-National, du 16 au 20 octobre.

THÉÂTRE

La beauté chaotique du désir

œstrus, le nouvel happening musico-théâtral de Momentum

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Ce soir au X-Palladium, rue Berri, à Montréal, vers 20h, tout un orchestre d'électro-ménagers va se mettre en branle: des sècheuses bourrées de grains de plastique, des cuillères éjectées de grille-pain, sept mélangeurs remplis à différents niveaux, une paire d'essuie-glaces qui joue des castagnettes, des ressorts fixés à une planche à repasser, des aspirateurs munis de tuyaux d'orgue.

Six comédiens de peau, de chair et d'os entonneront sur cette cacophonie organisée une douzaine de textes de Carl Sagan (*Shadows of Forgotten Ancestors*) ou d'Octave Mirbeau (*Le Jardin des supplices*). Ils habiteront cet enfer climatisé et aseptisé des cuisines et des *laundromats*, tenteront de l'animer d'un supplément d'âme.

Trois femmes (Céline Bonnier, Nathalie Claude et Syllie Moreau), issues du souvenir d'un homme évoquant Henry Miller (Mario Arcand, Stéphane Demers et Françoise Papineau), viendront hanter ses dernières heures et lui faire revivre simultanément trois étapes clés de son existence, à Paris en 1940, à New York en 1960 et à Big Sur, en Californie, en 1990. Chaque fois, ce triple Henry sera confronté au désir sous plusieurs formes, à la «beauté chaotique du désir», à cet *œstrus* qui donne son titre au happening musico-théâtral et qui désigne d'abord une période correspondant à l'ovulation, pendant laquelle les mammifères femelles entrent en rut.

L'idée d'*œstrus* a été lancée par Bernard Bonnier, le frère de la comédienne Céline Bonnier, décédé d'une maladie du cœur en 1994, «prématurément», comme on dit quand quelqu'un est fauché dans la fleur de l'âge. La compagnie Omnibus avait déjà monté un des ses trois contes d'Orphée, un opéra électro-acoustique, quand Jean-Frédéric Messier, de la troupe Momentum, l'a approché pour qu'ils travaillent ensemble. Feu Bonnier, passionné par l'œuvre de l'Américain Henry Miller, voulait s'inspirer de ses textes, notamment de sa trilogie *Sexus*, *Plexus* et *Nexus*.

«Après sa mort, on a décidé de continuer quand même: on a donc lu Miller et un consensus est vite apparu: on haïssait ça», explique Messier, qui a finalement conçu et mis en scène *œstrus*. «Ça nous semblait une œuvre prétentieuse d'un artiste obsédé par lui-même. Mais le côté pornographique m'intéressait assez, alors, tout en abandonnant en partie Miller, on a commencé à improviser autour des idées du désir, de la machine, de la mutation de notre espèce qui pourrait toucher à sa fin, ou tout au moins devenir autre chose. On a finalement grouillé vers une sorte de regard anthropologique sur notre espèce. Comme si on était des singes pour quelque chose d'autre en gestation, une autre espèce qui n'aurait plus besoin de la sexualité pour se reproduire et qui s'en remettait à la vie artificielle pour assurer sa continuité.»

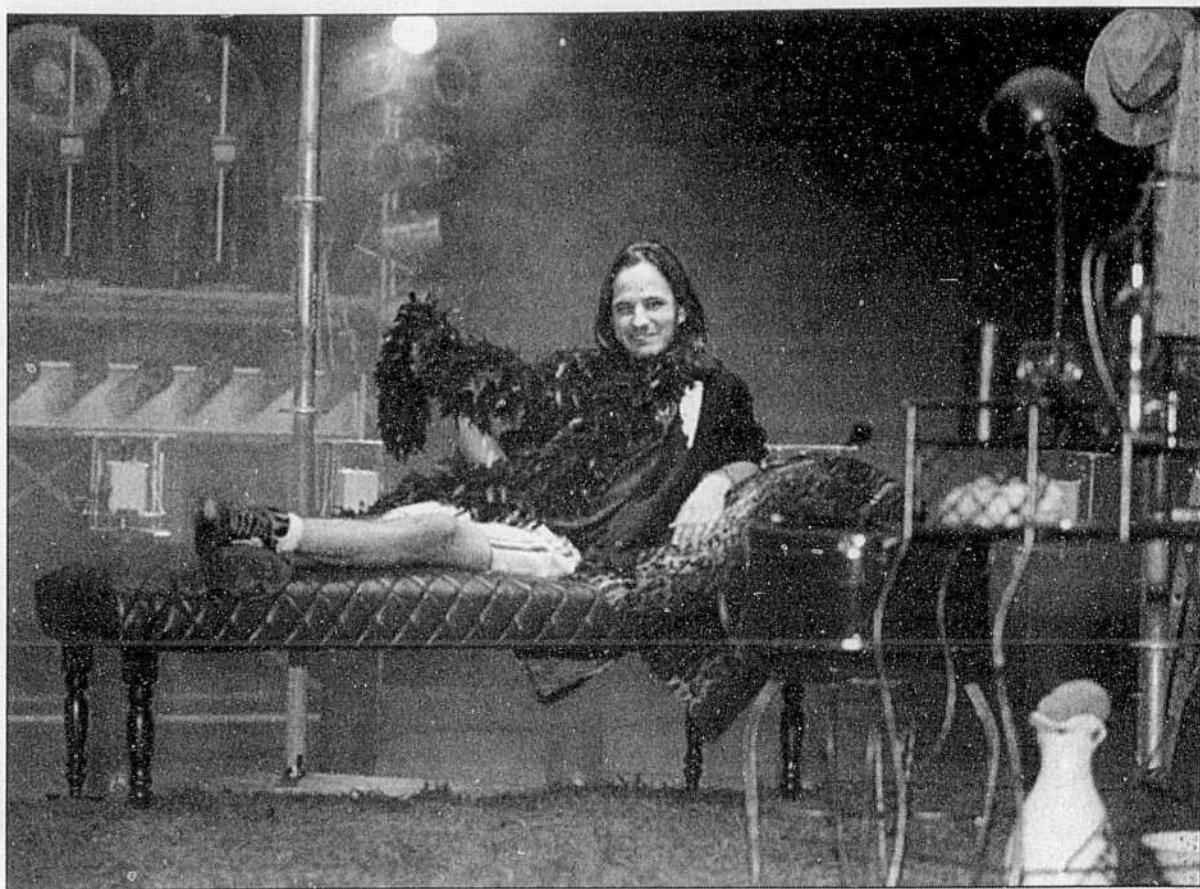


PHOTO JACQUES NADEAU

Jean-Frédéric Messier dans le décor bizarre d'*œstrus*.

Des niaiseries artificielles

Pour arriver jusqu'aux planches et s'y installer à demeure, Jean-Frédéric Messier a emprunté un sinuex détours, par les sciences pures, qu'il a étudiées tout en continuant à monter des spectacles avec des amis, en amateur, avant de former sa compagnie qui a déjà produit trois spectacles remarquables: *Le dernier délire permis*, *Nuits Blanches* et *Helter Skelter*. Les sciences lui ont permis d'assouvir sa passion pour les machines en tous genres et l'intelligence artificielle. «Je fais des niaiseries artificielles», poursuit-il, le sourire aux lèvres, en jouant avec sa longue crinière de jais. «Pour moi, le théâtre c'est une forme de vie artificielle, dans ce sens que tu crées un monde qui n'existe pas.»

Les machines musicales forment la colonne vertébrale de ce spectacle. Marc Dessaulles a conçu les instruments du quotidien, contrôlés par ordinateur, et a écrit les partitions avec Messier. La scénographie est un autre élément essentiel. Les spectateurs pourront se promener librement dans un coin de l'immense salle de 70 000 pieds carrés du Palladium et suivre les échanges des trois couples formés par les Henry en trois temps, et ses femmes-désirs, juchés sur des échafaudages. Les instru-

ments ménagers sont disposés autour de ces monticules d'acier. Le tout épouse la forme d'une cellule organique, avec dans le noyau le souvenir le plus lointain, et en orbites de plus en plus éloignées, le passé de 1960, puis le présent. «J'aime bien que le public soit convié dans un univers riche, peuplé d'actions simultanées», explique encore Messier.

Et même si *œstrus* veut traiter de la fin de notre espèce, et rien de moins, même si ce spectacle est présenté par une compagnie reconnue pour ses productions hypercritiques sur l'Amérique, la révolution, l'anarchie, le chaos, son principal animateur refuse d'être rapproché du théâtre à message, désespérément didactique. «Je ne me sens pas comme un porte étendard d'une cause ou de ma génération. Je vois plutôt ce qu'on fait à Momentum comme une forme de désinformation. On offre une alternative au savoir courant, aux clichés. On dit que la réalité c'est une chose, mais qu'il en existe bien d'autres.»

Ceux qui ne pourront pas se déplacer au Palladium, d'ici au 28 septembre, pourront toujours se rabattre sur le disque *œstrus* que lance également Momentum, et qui témoigne merveilleusement de ce que peut produire la rencontre non fortuite d'un «toast-a-phone», d'un «monster-shaker», ou d'un «xylo-grill», avec une voix humaine, chuchotant un texte sur la beauté chaotique du désir...

«Je vois ce qu'on fait comme une forme de désinformation. Une alternative au savoir courant, aux clichés.»

Ni rose bonbon ni noire d'encre

BLUE VALENTINE

Texte et mise en scène: Marianne Ackerman. Décor et costumes: Maryse Bienvenu. Musique: Anthony Rozankovic. Éclairages: Jean-Charles Martel. Avec Leni Parker et Bruce Dinsmore. Une production du Théâtre 1774 présentée au Monument National du mardi au samedi à 20h30, dimanche à 15h, jusqu'au 5 octobre.

HERVÉ GUAY

Jane est une critique à la langue acérée, Red, un écrivain qu'elle a descendu sans ménagement autrefois. Plus précisément, c'est son roman qu'elle a descendu. Mais lui ne fait pas très bien la différence. Ils se rencontrent rue Crescent un soir. C'est la Saint-Valentin. Ainsi débute *Blue Valentine*. Comme vous pouvez le constater, Marianne Ackerman ne nous convie donc pas à une histoire d'amour typique. Je vous concède cependant qu'on a déjà vu plus tordu ou plus exotique.

Mais voilà, Red a un jumeau, Withney, courtier celui-là, avec qui il entretient une relation bien tordue — vous voyez, ça vient. Et Rose (oui, Jane s'appelle aussi Rose, à moins que ce ne soit le contraire) se dédouble. Enfin, son assurance se fissure un peu et elle apparaît soudain sous un autre jour, moins évident. Une goutte de schizophrénie aidant, Rose hésite un instant entre les deux frères. En fait, non, dans un premier temps, elle opte pour Withney puis, déçue, se jette dans les bras de Red. Rien que d'habitude, me direz-vous. Jusqu'à ce que Withney, qu'elle croyait à Tokyo, ne se pointe à nouveau. Succombera-t-elle aux charmes de la réussite et de l'argent ou préférera-t-elle la maternité et le bon gars au talent limité à d'autres cieus plus bleus?

Admettons-le tout de go: Marianne Ackerman ne donne pas dans le dilemme cornélien. Elle poursuit néanmoins vaillamment ce que j'appellerais une sorte de théâtre du moi où ce dernier tente de se reconstituer sans que la fracture n'y paraisse trop. Pour



SOURCE THÉÂTRE 1774

Bruce Dinsmore et Leni Parker dans *Blue Valentine*, une pièce mise en scène par Marianne Ackerman.

ce faire, elle procède à une anatomie de l'intimité. Opération qui chamboule la sempiternelle montée dramatique chère au théâtre, ce qui explique sans doute que cet art laisse habituellement ce genre de travail au cinéma.

Le fait est qu'on ne sort pas des spectacles de Marianne Ackerman particulièrement remués. Ce n'est pas son but. L'analyse à laquelle elle soumet le sentiment ne le laisse plus se rendre jusqu'à nous dans toute sa brutalité. Ses pièces portent en revanche à la réflexion, voire à l'introspection. Eux-mêmes en train de se regarder agir, ses personnages nous intéressent en ce qu'ils n'en sont pas pour cela plus pénétrants quant à leur propre drame. En même temps, leur désarroi, quoique réel, n'atteint pas des proportions épiques. Ses héros en sont conscients. Il n'est donc pas néces-

saire de le monter en épingle ni de le passer sous silence, simplement parce qu'il ne fait pas autant de flammèches qu'une vraie grosse crise existentielle.

Pour toutes ces raisons, *Blue Valentine* est un texte sans flâta. Marianne Ackerman y déploie un regard empreint de lucidité sur le couple d'aujourd'hui. Comme nous tous, Jane voudrait le beurre et l'argent du beurre. Mais elle finit par se contenter de moins que ce à quoi elle rêvait. Ni suicide, ni folie, ni crise de larmes mais une paire de bras, point trop musclés, où se réfugier en lieu et place du jardin de roses et de la coupe de champagne.

Leni Parker incarne adroitement l'encore-assez-jeune-première imaginée par Marianne Ackerman. Elle a cette faculté rare chez une actrice de rester terre-à-terre même lorsqu'elle doit faire preuve de fantaisie. Cela convient parfaitement au rôle de Rose-Jane dont elle sait livrer au surplus toute l'ambivalence et l'ambiguïté. De son côté, Bruce Dinsmore réussit le tour de force de rendre crédibles les jumeaux opposés qu'on lui a confiés. Il se fait nerveux et gaffeur sympathique dans la peau de Red tandis qu'il confère la suffisance qu'il faut à son Withney auquel il attribue en outre une petite touche vaguement bestiale. Il sort grandi de ce bel exemple de dédoublement à vue.

Bien sûr, avec plus de métier, l'auteure et metteuse en scène nous aurait peut-être évité quelques longueurs et servi des chorégraphies moins maladroites. Par contre, elle nous fait réfléchir sur les petites compromissions qui procurent au bout du compte à ses héros quelques minutes de bonheur tranquille. Ni rose bonbon, ni noire d'encre, la dramaturgie de Marianne Ackerman. Alors, comme l'amour selon elle, serait-elle bleue? Pour ma part, je vois dans *Blue Valentine* une tentative honnête de voir clair dans les ténèbres de toute vie amoureuse, sans réponse toute faite ni solution démesurée. Aussi suis-je prêt à passer sur des défauts qui, à bien y penser, en sont peut-être moins

Shakespeare comme vous ne l'avez jamais imaginé!

5 SOIRÉES INÉDITES ET EXCLUSIVES

pièces auteurs comédiens

Ne manquez pas "l'événement le plus original de la saison"

(P.Cayouette, Le Devoir, 24 août 1996)

Au théâtre d'aujourd'hui
Du 17 au 21 septembre 1996

Information et réservations
(514) 282-3900

urbi et orbi

